



3 1761 07331360 3

Deonna, W. (Waldemar)  
Histoire des collections  
archéologiques de la ville de  
Genève

N  
5336  
S95  
G43



VILLE DE GENÈVE  
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

---

HISTOIRE  
DES  
**COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES**

DE LA VILLE DE GENÈVE

PAR

**W. DEONNA**

Professeur à l'Université.  
Directeur du Musée d'Art et d'Histoire.  
Conservateur du Musée archéologique.



GENÈVE  
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

---

1922



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

VILLE DE GENÈVE  
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

---

HISTOIRE  
DES  
**COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES**  
DE LA VILLE DE GENÈVE

PAR

**W. DEONNA**

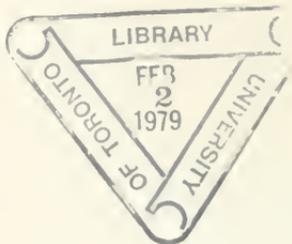
Professeur à l'Université.  
Directeur du Musée d'Art et d'Histoire.  
Conservateur du Musée archéologique.



GENÈVE  
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

---

1922



45-42

---

EXTRAIT DES MELANGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE

---



Corniche romaine en terre cuite, des Fins d'Annecy.

## AVANT-PROPOS

---

L'histoire des collections archéologiques que possède la municipalité de Genève n'a encore été écrite que d'une façon sommaire. Il nous a paru utile de préciser leur humble origine, de montrer quels ont été leurs accroissements depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les vicissitudes qu'elles ont subies, errant d'un local à un autre, jusqu'au moment où elles ont trouvé un asile, que nous croyons définitif, dans le Musée d'Art et d'Histoire en partie construit pour elles<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'histoire des autres sections du Musée d'Art et d'Histoire reste en partie à faire. M. A. Bovy a écrit en détail celle du Musée des Beaux-Arts. *Le Musée des Beaux-Arts de Genève*, Annuaire des Beaux-Arts en Suisse, 1913-14, p. 323 sq. On trouvera quelques détails sur les autres sections (Salle des Armures, Cabinet de Numismatique, Musée des Arts décoratifs), dans : A. CARTIER, *Notice et guide sommaire, Le Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève*, 1910.

I. — *L'éveil de la curiosité archéologique à Genève.  
Des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

Longtemps, les monuments anciens n'attirent guère l'attention, et l'on ne comprend pas qu'ils sont des documents, au même titre qu'un texte écrit, pour reconstituer l'histoire de notre pays<sup>1</sup>. Pendant des siècles, depuis le début du christianisme, on utilise les inscriptions et les sculptures de la Genève romaine comme matériaux de construction. Combien d'entre elles, aujourd'hui au Musée, proviennent d'anciens édifices, des murs d'enceinte, de Saint-Pierre, de l'Arcade du Bourg de Four<sup>2</sup>. Aujourd'hui encore, ne voyons-nous pas l'inscription de Rufia Aquilina encadrée dans le mur de la Tour Baudet<sup>3</sup>? En 1730, les pierres tombales de la cathédrale servent de dallage et sont longtemps piétinées avant qu'on prenne soin de les relever et de les mettre à l'écart<sup>4</sup>. Les objets, que des fouilles accidentelles mettent au jour, sont fondus s'ils sont en métal : en 1721, Abauzit sauve le célèbre missorium de Valentinien<sup>5</sup> des mains d'un orfèvre qui l'a déjà aplati à coups de marteau pour en faire une pièce de vaisselle. Les ouvriers, creusant en 1535 pour construire le boulevard Saint-Christophe, trouvent plus de 40 livres de monnaies, qu'ils s'empressent de vendre<sup>6</sup>, et on

<sup>1</sup> L'histoire de l'archéologie genevoise n'a été que rarement traitée, cf. J. MAYOR, *Coup d'œil sur l'histoire de l'archéologie genevoise*, com. Soc. Hist., 1901 : *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 218. Pour la Suisse, cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, s. v. *Archéologie*, N. X. *Mouvement des études archéologiques en Suisse*.

<sup>2</sup> *Pages d'Art*, 1919, p. 223 sq. ; Genevois, conservons nos monuments historiques, RIGAUD, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 29; DUNANT, *Catalogue des séries gallo-romaines*, p. 167; BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), 1874, II, p. 41-2, etc.

<sup>3</sup> DUNANT, p. 116.

<sup>4</sup> *Pages d'Art*, 1919, p. 235 ; C. MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 147.

<sup>5</sup> RIGAUD, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 30.

<sup>6</sup> GRESUS, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 217.



Oinochoé grecque de style géométrique.

envoie à François I<sup>er</sup> un gros sac plein de monnaies romaines provenant du voisinage de Saint-Léger<sup>1</sup>. Que de monuments antiques ont dû disparaître de la sorte, pendant les siècles de la vie genevoise, avant que l'intérêt pour eux ne se fût éveillé ! Les anciens historiens genevois le déplorent : « Malheureusement, en 1752, dit avec philosophie le syndic Rigaud, l'esprit de conservation n'était pas encore très grand <sup>2</sup> ! »

Aussi ne peuvent-ils citer que de rares vestiges, surtout des inscriptions et des monnaies, Senebier<sup>3</sup>, en 1786, résume en ces mots les connaissances de son temps : « On découvre le goût de leur architecture dans une architrave d'ordre dorique qui paraissait par ses proportions avoir été de 50 pieds. On a trouvé quelques débris d'édifices qui annonçaient assez de magnificence. Le nombre des inscriptions qui subsistent, quoiqu'il soit bien inférieur à celui des inscriptions qu'on avait une fois rendu à la lumière, annonce manifestement que Genève était alors extrêmement prospère... On a des inscriptions latines faites en l'honneur du dieu Sylvain, par les bateliers et par un marchand. La plus grande partie des inscriptions qui restent rappellent des noms illustres. On a déterré de même un très grand nombre de médailles romaines... » En 1807, Mallet rappelle les inscriptions conservées, et ajoute : « D'ailleurs, il ne reste plus d'autres monuments de cette période <sup>4</sup> ». En 1845, Rigaud donne une liste des fragments de l'époque romaine, qui est fort courte<sup>5</sup>. Les historiens ne peuvent guère qu'évoquer les légendes des origines, discuter sans profit sur le retranchement et le pont de César, dont il ne subsiste rien. A partir

<sup>1</sup> *Mém. Soc. Hist.*, I, 1841, p. 242 note I.

<sup>2</sup> *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 24.

<sup>3</sup> SENEBIER, *Hist. littéraire de Genève*, 1786, I, p. 20.

<sup>4</sup> MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 30.

<sup>5</sup> *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 20 sq.

de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle seulement, les découvertes se multiplieront, les documents seront mieux conservés, et l'histoire pourra dès lors en tirer un meilleur parti.

. . .

Le peuple, lui, ignore les témoins de son passé ; il ne reconnaît en eux, quand il les aperçoit, que prétexte à contes et légendes. Pour lui, la pierre de Troinex porte l'image des « Dames », les fées ; elle recouvre quatre infortunées amantes ; la Pierre du Niton est celle de ces lutins qui se sont substitués aux dieux antiques ; la procession d'Hérode, monarque acéphale, galope à minuit près de la fontaine de César, sur la route de Veyrier à Etrembières ; les blocs erratiques, épars sur notre sol et dans les eaux du lac, y ont été lancés par Gargantua ; le diable retourne chaque année, la veille de Noël, la Pierre à Bochet ; un mouton rouge fait le tour d'un bloc du Salève, entre minuit et une heure<sup>1</sup>. La présence du gui, l'« avillon », est l'indice d'un trésor caché, et l'homme avisé creusera au pied du chêne<sup>2</sup>. Les ruines du château de Roelbeau sont suspectes ; un chat noir les hante ; ou c'est la Dame Blanche qui interpelle un jour un laboureur : « Viens ici que je te peigne, que je te peigne avec mon peigne d'ivoire »<sup>3</sup> ! Celles de la Bastie Meslier n'ont pas meilleure réputation : elles abritent des spectres. En 1793, un soldat breton de la garnison française de Carouge, mis au défi par un camarade d'affronter le redoutable fantôme, s'y rend, et d'un coup de sabre fait voler la tête du

<sup>1</sup> Cf. DEONNA, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Institut national genevois, XLII, 1917, passim.

<sup>2</sup> BLAVIGNAC, *L'Empré genevois* (2), 1875, p. 239.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 274, 275.

farceur qui s'était déguisé<sup>1</sup>. C'est par ces légendes, plus ou moins anciennes — il est difficile d'en fixer l'origine — que le passé survit déformé dans l'imagination populaire.

Cependant, les érudits comprennent l'intérêt des objets antiques, et les autorités les secondent parfois. Ils étudient les inscriptions, ramenées accidentellement au jour, ou encastrées dans les murs, et, au XVII<sup>e</sup> siècle, Gruter, Guichenon, Spon, les relèvent et les commentent<sup>2</sup>. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on constate même le souci de les conserver. Deux inscriptions trouvées, l'une à Versoix, l'autre entre cette localité et Genève, sont transportées à Genève en 1590, après la prise de Versoix par les Genevois, et placées vers l'horloge du Molard<sup>3</sup>. On sauve maintenant de la destruction les pierres écrites ; en 1651 ou 1656 on découvre l'autel de Jupiter sur la rive de l'Arve<sup>4</sup> ; en 1678, c'est, dans le Rhône, celui de Silvain<sup>5</sup> ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, les inscriptions deviennent nombreuses<sup>6</sup>, et la réédition de l'histoire de Genève par Spon, parue en 1730, complète la liste donnée jadis par cet auteur<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> BLAVIGNAC, *Études sur Genève* (2), 1874, II, p. 340.

<sup>2</sup> Cf. DUNANT, *Catalogue des séries gallo-romaines*, réfer.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 66, 70.

<sup>4</sup> BLAVIGNAC, *Études sur Genève* (2), I, 1872, p. 133; DUNANT, p. 35.

<sup>5</sup> BLAVIGNAC, p. 143, DUNANT, p. 42.

<sup>6</sup> Ex 1706, Cippes de Palladius, DUNANT, p. 81.  
1711, Inscription de Segellius Terentius, DUNANT, p. 84.  
1722, Id. de Marcinius, DUNANT, p. 59.  
1722, Id. de Jupiter, DUNANT, p. 34.  
1752, Id. Deo Invicto (Mithra), DUNANT, p. 32.  
1752, Id. de Valentinus, DUNANT, p. 87.

<sup>7</sup> II, p. 371 sq.



Le missorium de Valentinien.

On s'efforce de soustraire à l'avidité des ouvriers les trésors de monnaies qu'ils rencontrent inopinément dans leurs travaux. En 1535 déjà, on ordonne d'apporter ces monnaies à l'Hôtel de Ville et de les racheter<sup>1</sup>. On en trouve en 1662, d'après Leti<sup>2</sup>; en 1707, au nombre de 15,000, dans les décombres de la maison de S<sup>t</sup> Jean-Robert Tronchin, renfermées dans une grande urne de terre<sup>3</sup>; plus tard encore<sup>4</sup>.

Puis, ce sont des statuettes, des instruments divers, des poteries. Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, grâce à la baisse des eaux, on pêche au pied de la plus grande des Pierres du Niton des haches et un couteau de bronze<sup>5</sup>. En 1690 paraît la figurine en bronze du dieu au maillet, « en travaillant à quelque ouvrage de fortification, du côté de l'ancien faubourg de S<sup>t</sup>-Victor<sup>6</sup> », en 1715, encore dans des travaux de fortifications, c'est un fragment de statue en bronze, prétendu Apollon<sup>7</sup>; en 1721, c'est le disque de Valentinien, sorti de l'ancien lit de l'Arve<sup>8</sup>. Ces monuments sont précieusement conservés, et nous les retrouverons à la Bibliothèque Publique.

Sur le terrain, on note les constructions antiques. Dès 1606, le Citadin de Genève cherche les traces du culte d'Apollon<sup>9</sup>, et, en 1652, Morus croit reconnaître l'image de ce

<sup>1</sup> GRECUS, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 217.

<sup>2</sup> *Mém. Soc. Hist.*, I, 1841, p. 232, note 1.

<sup>3</sup> GRECUS, *Fragments biogr. et hist.*, 1525-1792, 1815, p. 234.

<sup>4</sup> Liste des amas de monnaies découverts à Genève, *Indicateur d'ant. suisses*, 1867, p. 17.

<sup>5</sup> DROSSA, *Les croyances*, p. 260, note 3, référ. BEBER, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1915, p. 108 sq.

<sup>6</sup> BAULAURE; DROSSA, *Catalogue des bronzes figurés du Musée d'Art et d'Histoire*, p. 8.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>8</sup> Sur ce monument, en dernier lieu, DROSSA, *Le missorium de Valentinien*, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1920, p. 18 sq., 92 sq.

<sup>9</sup> Sur la question du temple d'Apollon à Genève, DROSSA, *Le soleil dans les armoiries de Genève*, *Rev. de l'hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 1 sq., référ.

dieu dans le médaillon souriant enchassé dans le mur de la cathédrale. En 1684, on signale pour la première fois les pieux du lac. « les Fiches », et l'on veut voir, dans ces pilotis des habitations lacustres, le Pont de César qui se serait étendu singulièrement de l'Île à Cologny<sup>1</sup>. Le pont et le retranchement de César ne cessent du reste de hanter l'esprit des érudits.

Ainsi, lentement, la curiosité pour les monuments du passé s'est éveillée, et on commence à les préserver de la destruction. Inscriptions, monnaies, objets de métal, poteries, fragments d'architecture, forment l'embryon de nos collections archéologiques, épigraphiques, numismatiques, qui auront cependant encore une carrière agitée et pénible à parcourir, avant de reposer en paix dans notre Musée d'Art et d'Histoire.

#### A. — LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE LA MUNICIPALITÉ.

##### 2. — *Les « curiosités » de la Bibliothèque Publique. Jusqu'en 1818.*

L'Académie<sup>2</sup> possède dès ses origines une bibliothèque, « *Bibliotheca Academiae genevensis*<sup>3</sup> », qui occupe le centre

<sup>1</sup> 1684 : « On trouve au fond du lac des pieux noirs comme ébène, qui faisaient partie du Pont de César, qui allait depuis la Tour de l'Île jusqu'à Cologny », GRENUS, *Fragments biogr. et hist.*, 1585-1792, 1815, p. 197; GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, suppl. p. 43 sq.

<sup>2</sup> *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, s. v. Académie, p. 51, n° 3, référ.

<sup>3</sup> Sur l'histoire de la Bibliothèque Publique jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. SENEBIER, *Hist. litt. de Genève*, I, 1786, p. 98, référ.; puis, GAULLIEUR, *Hist. et description de la Bibliothèque Publique de Genève*, 1853; F. GAS, *La Bibliothèque Publique de Genève*, Rev. scientifique de la France et de l'étranger, 1874, p. 132-6; *Mém. Soc. Hist.*, XIX, 1877, p. 166; CARTIER, *Almanach du Bibliophile*, 1903; *Patrie Suisse*, XII, 1905, p. 305-8.

du bâtiment élevé par Calvin<sup>1</sup>. Elle est d'abord ouverte à tous, et les livres, selon la précaution usitée, sont enchaînés aux rayons ou à la table de travail. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle cependant, les salles, devenues trop petites, sont fermées aux écoliers, qui peuvent emprunter les livres à domicile<sup>2</sup>. Elle est réorganisée au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>; deux bibliothécaires, logés dans le Collège, y sont attachés, et leur nomination dépend de la Compagnie des Pasteurs et Professeurs, qui les prend dans son sein.

« Toute la gloire intellectuelle de l'ancienne Genève était là, — dit M. Borgeaud, l'éminent historien de l'Académie de Calvin — en cette bibliothèque aux salles austères, dans le demi-jour des fenêtres géminées, aux rideaux à peine ouverts, sous le plafond chevronné au décor noirci du XVI<sup>e</sup> siècle... Au delà des rayons où s'étagaient les livres, réunis avec méthode par des générations de lettrés et souvent pieusement épris de leur patrie, se trouvait disposée toute une galerie d'ancêtres, aux noms connus de l'Europe entière<sup>4</sup> ».

La bibliothèque ne contient pas seulement des livres et des manuscrits, mais aussi des collections historiques et scientifiques, les seules qui existent alors officiellement, avec celles de l'Arsenal où l'on a réuni quelques armures<sup>5</sup>.

Les travaux des Bibliothécaires, Baulacre, Abauzit, Senebier, les listes qu'ils nous ont laissées, énumèrent et décrivent les objets antiques que le visiteur y voit vers le milieu et à

<sup>1</sup> BORGEAUD, *L'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon*, II, p. 3.

<sup>2</sup> Id., *L'Académie de Calvin*, I, p. 464 sq.

<sup>3</sup> *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, s. v. Académie, p. 51; Baulacre, *OEuvres*' éd. Mallet, 1857, I, p. XXIV, 72.

<sup>4</sup> BORGEAUD, *op. cit.*, II, p. 6.

<sup>5</sup> BEDOT et CARTIER, *Hist. du Muséum d'Histoire naturelle*, 1899, p. 20.

la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En voici la liste, d'après le manuscrit de Senebier<sup>1</sup> :

1. « *Bouclier votif d'argent* trouvé en 1721 sur les bords de l'Arve et de dessous le marteau de l'orfèvre qui voulait en faire un plat par M. Abauzit... Le disque est l'umbo d'un bouclier, mais la partie concave avait été celle qui était convexe et qui fut enfoncée pour en faire un plat<sup>2</sup> ».

2. « *Statue de bronze* tenant un petit vase. Elle représente un homme d'âge mur avec la barbe et les cheveux ; il tient un petit vase creux... On l'a trouvé en 1689 ou 1690 en réparant les fortifications du côté de S'-Victor. M. Abauzit a cru que c'était un druide<sup>3</sup> ».

3. « *Couteau* trouvé en 1656 au pied de la Pierre du Niton, dans un moment où il n'y avait que un pied et demi d'eau. On y trouva encore de grandes épingles avec un couteau plus gros en forme de hache... Une hache des anciens et trois instruments trouvés sur la pierre de Niton<sup>4</sup> ».

4. « Une *patère d'argent* trouvée à Regny en Savoye, sur le manche de laquelle on voit une Cybèle avec un sacrificeur se servant d'une patère semblable pour une libation. Elle peut être du temps d'Adrien<sup>5</sup>. »

5. « Deux *anneaux ou fibules d'argent* trouvés à Regni, on en ignore l'usage<sup>6</sup>. »

6. « *Quatre anneaux* semblables trouvés à Dardagny dans un tombeau. »

<sup>1</sup> SENEBIER, *Notice de quelques curiosités de la Bibliothèque Publique*, 1791 (manuscrit conservé à la Bibliothèque Publique, A. 38).

<sup>2</sup> Missorium de Valentinien, ci-dessus, p. 10.

<sup>3</sup> Dieu au maillet, ci-dessus, p. 10.

<sup>4</sup> Ci-dessus, p. 10.

<sup>5</sup> Sur cette patère, cf. mon mémoire, *Les trésors gallo-romains d'orfèvrerie du Musée d'Art et d'Histoire de Genève*. Rev. arch., 1921, II, p. 243 sq.

<sup>6</sup> *Ibid.*

7. *Grandes amphores*<sup>1</sup>.

8. *Vases étrusques*.

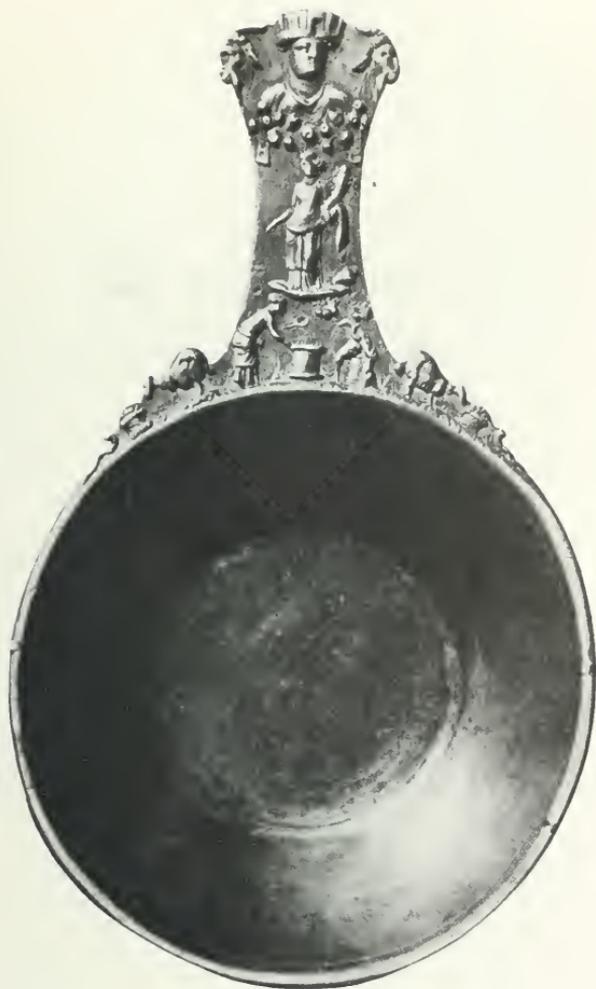
Senebier ne mentionne pas le vase d'albâtre que Baulacre décrit en 1752<sup>2</sup> :

« Je vais finir par une pièce antique, qui est aussi entrée dans notre bibliothèque il n'y a pas longtemps. C'est un vase d'albâtre déterré fort près de notre ville, il y a deux ou trois années. Un vigneron, fossoyant sa vigne, située à cinq ou six cents pas de Genève, gratta le fondement d'un vieux mur, et y aperçut ce vase. L'ayant dégagé avec soin, sa première attention fut de l'ouvrir, en lui ôtant son couvercle. Il fut agréablement surpris d'y trouver une bague d'or, qu'il alla vendre à petit bruit dans la ville. Il cacha ensuite le vase dans un coin obscur de son pressoir, voulant dérober la connaissance de cette trouvaille au maître de la vigne. En mai 1751, c'est-à-dire plus d'une année après, un lapidaire étant entré par hasard dans le pressoir, aperçut ce vase, en connut la matière, et vint incessamment donner avis à nos bibliothécaires. Ils allèrent d'abord sur le lieu, en jugèrent de même, et, avec l'agrément du possesseur du fond, ils firent porter le vase dans la bibliothèque... C'est pour vous servir selon votre goût, ajoute Baulacre avec bonhomie, que je suis entré dans ce détail ».

C'est un médaillon en terre cuite, avec l'inscription Octavia

<sup>1</sup> Les découvertes d'amphores ont été fréquentes à Genève. Thomas Platter, dans le récit de son voyage à Genève en 1595, mentionne à l'Hôtel de Ville « six grands vases antiques jadis retrouvés sous terre avec des cendres. » Ce sont sans doute des vases funéraires. *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 159. Mais, en 1767, on trouve des amphores, à une profondeur de 22 pieds, vis-à-vis des Casemates, en creusant dans un jardin. Comm. de Th. Dufour à la Soc. d'Hist., 1884, lettre de Jean Jalabert à J.-C. Heidegger de Zurich, 1767 ; *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 542, note 1. Les fouilles du XIX<sup>m</sup>e siècle, en particulier sur le plateau des Tranchées, ont fréquemment mis au jour des amphores romaines.

<sup>2</sup> BAULACRE, I, p. 176-7 ; vase identique, dit l'auteur, à celui qui reproduit Montfaucon, *Antiquité expliquée*, suppl. V, p. 17, pl. III.



Patène en argent de Reignier.

C. Marcelli Aug. Soror. « Le médaillon, dit Senebier, doit être moderne, car l'on ne voit pas de restes antiques en terre cuite » ; l'inscription dénote en effet le faux. Ce sont douze bustes d'empereurs romains, que M. le Prof. Vernet a fait mouler à Rome, sur les originaux du cardinal Albani, et le moulage d'une tête colossale d'Apollon, provenant aussi de Rome<sup>1</sup>.

. . .

Senebier énumère encore d'autres objets, pêle-mêle avec les antiquités :

« Une lame de sabre trouvée à la plaine des Bougeries, ou une autre espèce d'arme en cuivre jaune ; un bas-relief en bois représentant Jean de Brogny gardant les pourceaux, retiré de la chapelle des Macchabées ; une table de marbre donnée par le baron Du Quesne<sup>2</sup> ; une pierre de Florence encadrée<sup>3</sup> ; un tablier d'écorce donné par Myladi Montaigu<sup>4</sup> ; une main de momie ; un vase en bois composé de plusieurs vases enchassés les uns dans les autres ; une pipe à fumer à la manière des Indes donnée par M. Diodati ; un œil artificiel ; un télescope ; le squelette ; une massue de sauvage en bois de fer ; une coupe gravée ; une cuvette de marbre, etc... »

N'oublions pas, dans cette salle de la Bibliothèque Publique, les peintures dont Senebier dresse un inventaire

<sup>1</sup> BAULACRE, I, p. 104 sq. ; cités dans le Catalogue de Senebier. Les bustes, ajoute Baulacre, ont été faits à Genève par des sculpteurs italiens, « dans le goût antique ». Cf. plus loin, musée de moulages, p. 54.

<sup>2</sup> Étudiée par BAULACRE, I, p. 170 sq., 1752.

<sup>3</sup> Sans doute marbre de même qualité que la table précédente. « C'est un marbre qui se tire du côté de Florence, d'une montagne appelée Limagio. La nature l'a parsemé de taches, mais si bien arrangées, qu'on croit y voir des montagnes, des rochers, des nuages, une mer agitée, et bien d'autres objets que les peintres font entrer dans leurs paysages », *ibid.*, p. 171.

<sup>4</sup> Donné à la Bibliothèque Publique en 1741. BAULACRE, I, p. 87.



Oscillum en marbre, provenant d'Orange.

spécial<sup>1</sup>, entre autres le prétendu tableau de Rubens représentant Turquet de Mayerne<sup>2</sup>, dont Baulacre discute l'attribution<sup>3</sup>; un portrait d'Arlaud par Largillière, etc.

.  
.  
.

Cette liste est instructive. Nous voyons réunis des objets très disparates qui constituent les éléments de nos futures collections officielles. Les tableaux annoncent le Musée des Beaux-Arts; les monnaies font prévoir le Cabinet de Numismatique; le tablier d'écorce, la massue en bois de fer, la pipe à fumer, appartiendront au Musée ethnographique; les collections d'histoire naturelle, en particulier un lot provenant de Surinam, créeront le Museum d'histoire naturelle; et les antiquités deviendront le Musée archéologique. Mais tout est encore dans le chaos, dans cette indétermination primitive par laquelle passent les activités humaines à leurs débuts. Plus tard seulement, ces séries, accrues et devenues plus complexes, délimiteront leurs champs, et se sépareront les unes des autres.

Notre attention se porte exclusivement ici sur les quelques objets qui sont l'embryon des collections archéologiques. Peu nombreux, ils ont été presque tous recueillis sur le sol genevois. Seuls, quelques vases «étrusques» inaugurent les séries étrangères qui se développeront plus tard. Ce n'est pas un choix voulu; les découvertes faites accidentellement à Genève, les dons d'objets acquis à l'étranger ont déterminé la composition de cette collection. Nul désir à cette époque de constituer des séries rationnelles; aucune compréhension de cette nécessité.

<sup>1</sup> SENEBIER, *Inventaire des tableaux de la Bibliothèque Publique, d'après les notes de M. Diodati*, 1791 (manuscrit de la Bibliothèque Publique).

<sup>2</sup> BAULACRE, I, p. 169 sq., 1752.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 175.

Ce ne sont point en effet des documents d'études, qui reflètent les mœurs, les pensées d'un peuple; ce sont des « curiosités », au même titre qu'un veau à trois têtes ou qu'un lézard empaillé. Ce mot « curiosité » est alors le seul employé pour les désigner. Senebier décrit « les curiosités de la Bibliothèque Publique »; les termes « curieux, curiosités », reviennent à chaque instant sous la plume de Baulacre; en 1807, Mallet dit de la Bibliothèque Publique qu'« elle renferme aussi quelques curiosités »<sup>1</sup>. Plus tard encore, cette vieille idée n'aura pas entièrement disparu, puisqu'en 1843-4 un rapport du Musée Académique qualifie nos antiquités d'« objets qui ne satisfont guère que la curiosité »<sup>2</sup>. Il faut que l'esprit change; qu'on ne les considère plus comme des objets amusants, mais comme des documents aussi utiles à la science que des pièces d'histoire naturelle ou que des appareils de physique.

Le Musée Académique le comprendra; cette notion sera la raison même de son existence; il s'efforcera de la faire accepter par nos autorités, et de la répandre dans le public.

Si l'archéologie officielle a devant elle un long chemin à parcourir, soyons du moins reconnaissants envers ces vieux antiquaires, ces bibliothécaires dévoués, qui non seulement ont conservé les objets placés sous leur garde, mais en ont répandu la connaissance par leurs travaux. Leur opinion, sur bien des points, peut n'être plus celle d'aujourd'hui; ils

<sup>1</sup> MALLET, *op. l.*, p. 168.

<sup>2</sup> Rapport du Musée Académique, 1843-4, manuscrit conservé aux Archives du Conseil administratif de la Ville de Genève.

ont attiré l'attention du monde savant sur ces monuments, dont plusieurs, fort importants, sont dès lors reproduits et commentés en dehors de Genève. *Baulacre* (1670-1761)<sup>1</sup>, bibliothécaire de 1728 à 1756, étudie le dieu au maillet<sup>2</sup> qui est, pour lui comme pour Abauzit, un druide; le masque d'une statue de bronze qu'il croit être celui d'Apollon<sup>3</sup>; le disque de Valentinien<sup>4</sup>. En dehors de sa bibliothèque, sa curiosité l'intéresse à l'inscription romaine de Brocchus<sup>5</sup>, au masque d'Apollon dans le mur de Saint-Pierre<sup>6</sup>; au prétendu dolmen trouvé dans la crypte de Saint-Gervais<sup>7</sup>. *Abauzit* (1679-1767)<sup>8</sup>, qui contribue à la réorganisation de la Bibliothèque Publique au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui refuse en 1727 la place de bibliothécaire ordinaire, et qui est nommé bibliothécaire honoraire<sup>9</sup>, disserte sur les inscriptions antiques recueillies par Spon, en ajoute de nouvelles<sup>10</sup>, commente lui aussi le missorium de Valentinien<sup>11</sup>, puis, outre les monuments locaux, décrit les ruines de Paestum, le camp de Galba, les monuments romains d'Aix en Savoie, et collabore aux multiples hypothèses sur le passage des Alpes par Hannibal<sup>12</sup>. Après eux, *Senebier* (1742-1809)<sup>13</sup>

<sup>1</sup> BAULACRE, *Œuvres*, éd. Mallet, 1857, I, p. XI sq., biographie; CHAPONNIÈRE, *Mém. Soc. Hist.*, XI, p. 101; HEYER, *Journal de Genève*, 20, 21, 23 juin 1857 (article sur les « Œuvres historiques de Baulacre »).

<sup>2</sup> *Œuvres*, I, p. 139 sq., 1753; ci-dessus, p. 10.

<sup>3</sup> *Ibid.*, I, p. 254; ci-dessus, p. 10.

<sup>4</sup> *Ibid.*, I, p. 149 sq.; ci-dessus, p. 10.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 199, 1753; Duuant, *op. l.*, n<sup>o</sup> XVIII.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 252, 1745; ci-dessus, p. 11.

<sup>7</sup> *Journal helvétique*, 1745, p. 153; 1750, p. 510; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 3, 1893, p. 15, note 4.

<sup>8</sup> Notice biographique, F. AUBERT, *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, s. v. Abauzit.

<sup>9</sup> BAULACRE, I, p. XXV.

<sup>10</sup> SPON, *Hist. de Genève*, éd. 1730, II, p. 380 sq.

<sup>11</sup> ABAUZIT, *Œuvres*, 1773, II, p. 63 sq.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Biographie, liste de ses œuvres, MALLET, *op. l.*, 1807, p. 200-2.

n'appartient à l'histoire de nos collections archéologiques que par le catalogue dont nous avons cité des extraits.

3. — *Les antiquités au Musée académique.*

*De 1818 à 1872.*

La Bibliothèque Publique veut bien donner asile à quelques antiquités, mais celles-ci n'y sont qu'un accessoire, et ne constituent pas un musée proprement dit. Cependant, l'idée mûrit de posséder un établissement qui soit spécialement destiné à des collections scientifiques : « Depuis longtemps, dit H. Boissier, on observait avec étonnement que, dans une ville où toutes les branches des sciences comptent un grand nombre d'amateurs, on n'eût encore fondé aucun de ces établissements qui favorisent si puissamment leur culture. On remarquait, dans les principales villes de la Suisse, des cabinets, des collections à l'usage du public, créés et entretenus par lui, et dont notre Genève ne possédait pas encore le germe<sup>1</sup> ». Ces derniers mots sont de trop : le germe en est à la Bibliothèque Publique, et il ne faut que le faire fructifier.

Une première tentative a lieu en 1794. L'Hôtel de la Grand'Rue, construit en 1740, habité dès 1743 par le rési-

<sup>1</sup> BOISSIER, *1<sup>er</sup> rapport sur l'origine et l'accroissement du Musée Académique*, 1820, p. 3 sq.

dent de France, est vacant, le représentant étranger ayant choisi un autre logis. Le Conseil Administratif entend un rapport de Romilly, Pictet, Saint-Ours, Tingry, « sur la convenance de consacrer à des établissements relatifs aux arts et aux sciences, l'hôtel de l'ancien résident de France<sup>1</sup> », et il décide d'affecter le bâtiment à cet usage. On y veut placer « un museum dans lequel on rassemble, dans tous les genres, les productions de la nature et les ouvrages de l'art utiles à l'instruction publique », par exemple le cabinet de physique expérimentale de Pictet et le cabinet d'histoire naturelle de Tingry. Le projet de loi demande la collaboration de tous les citoyens, qui sont invités à « rassembler et rapporter de leurs voyages les objets qui peuvent entrer dans la collection du Museum et à en accélérer la formation par des dons pécuniaires ou autres<sup>2</sup>. » Ce plan échoue. Les événements de 1798 rendent sa destination première à l'édifice, qui loge la Préfecture du Léman, Les collections Pictet et Tingry sont rétrocédées à leurs anciens propriétaires, et le Museum cesse d'exister<sup>3</sup>. Du reste, les textes peuvent mentionner les « arts », mais il ne s'est agi en réalité que de documents de sciences naturelles et d'instruments de laboratoire ; dès ce moment, la tendance proprement scientifique prédomine sur la tendance historique et archéologique, et nos collections auront longtemps à en pâtir.

<sup>1</sup> LE FORT, *Notice historique sur l'hôtel du résident de France à Genève*, Mém. Soc. Hist., 1877, XIX, p. 10 sq., 2<sup>e</sup> époque, 1794-8, Museum.

<sup>2</sup> LE FORT, p. 25.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 12 sq., 3<sup>e</sup> époque, 1898-1914 : BEDOT et CARTIER, *op. l.*, p. 3 sq. ; DE CRUVÉ, *Genève et la Société de Lecture*, 1896, p. 8.



Tête chypriote en calcaire.



Pithos étrusco-ionien,  
VI<sup>e</sup> siècle, trouvé près du lac Bolsena.



Aryballe en forme de tête de guerrier casqué  
(VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).



Amphore attico-ionienne  
(VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).

Cependant, c'est un archéologue et un historien qui est le véritable fondateur du Musée Académique<sup>1</sup>. Dès 1812, *Henri Boissier* (1762-1845)<sup>2</sup> songe à créer à Genève un Musée; la lettre qu'il adresse à G. van Berchem en témoigne<sup>3</sup>. Grâce à ses efforts, une réunion de professeurs et d'amateurs d'histoire naturelle prend en 1818 l'initiative de fonder le « Musée Académique », dont Boissier devient le président, ou plutôt le vice-président, la présidence étant officiellement réservée au recteur de l'Académie. L'ancien hôtel du résident de France, que la restauration genevoise a de nouveau rendu vacant, est mis à la disposition de l'Académie pour y installer des laboratoires et des salles de cours. « Ainsi, dit Le Fort, l'hôtel de l'ancienne préfecture du Léman s'est trouvé, après un intervalle de plus de trente années, dont seize de domination étrangère, reprendre le nom et la destination de Musée que le gouvernement de la République de Genève avait eu l'intention de donner, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'ancienne résidence de France<sup>4</sup>. » « A peine avions-nous vu, dit Boissier, se calmer les orages qui, pendant plus de deux ans, nous balottèrent encore, que

<sup>1</sup> Sur la fondation du Musée Académique, BOISSIER, *1<sup>er</sup> rapport sur l'origine et l'accroissement du Musée Académique*, 1820; F. MAYOR, *Détails sur la fondation du Musée Académique*, comm. Soc. Hist., 1850; cf. *Mémorial S. II.*, 1889, p. 78; LE FORT, *Notice historique sur l'hôtel du résident de France, devenu successivement l'Hôtel de la Préfecture du Léman et le Musée Académique*, Mém. Soc. Hist., 1877, XIX, p. 16 sq., 5<sup>e</sup> époque, 1814-1849, Musée Académique; BEDOT et CARTIER, *Notice sur le Museum d'Histoire naturelle*, 1899, p. 3 sq., Origine du Musée; Ch. BORGEAUD, comm. Soc. Hist., 1909, extrait du tome III de *l'Histoire de l'Université de Genève*, en préparation; cf. *Bull. Soc. Hist.*, 1909, III, p. 150.

<sup>2</sup> Sur Henri Boissier: MALLET, *Notice biographique sur M. Henri Boissier, professeur à l'Académie de Genève, l'un des fondateurs de la Société d'hist. et d'arch. de Genève*, Mém. Soc. d'Hist., IV, 1845, p. 69 sq.; BORGEAUD, *Hist. de l'Université de Genève*, II, p. 122, pl. (portrait); BEDOT et CARTIER, *op. l.*, p. 7 sq.

<sup>3</sup> COMM. Soc. Hist., 1899; cf. *Bullet. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 433; BEDOT et CARTIER, *op. l.*, p. 7, 9, note.

<sup>4</sup> LE FORT, p. 25. Sur les locaux du Musée Académique, actuellement Grand'Rue, II; *ibid.*, p. 1 sq.; BEDOT et CARTIER, *op. l.*, p. 3 sq. Origine du Musée; DE CRUE, *op. l.*, p. 1 sq.

l'Académie obtint la jouissance de l'hôtel où nous avons l'honneur de nous réunir aujourd'hui. Ces salles où les sinistres cris de la guerre ne nous avaient que trop souvent appelés, ne durent plus être consacrées qu'aux jouissances de l'esprit et au libre exercice de tous les arts de la paix<sup>1</sup>. »

Ce terme de Musée ne doit pas faire illusion. Ce sont avant tout des salles de cours, des laboratoires, auxquels on adjoint le matériel nécessaire : collections d'histoire naturelle, de minéralogie, de physique, d'antiquités et de « statistique ». Comme en 1794 déjà, la pensée qui détermine cette création est tout autre que celle qui réunissait au XVIII<sup>e</sup> siècle les « curiosités » dans la Bibliothèque Publique. Ce que l'on veut maintenant, c'est posséder des documents aptes à illustrer l'enseignement. « Non seulement nos salles se garnissent, dit Boissier dans son premier rapport, mais elles remplissent déjà leur véritable destination ; elles servent à l'instruction publique. Il est superflu de vous parler des cours... qui ont eu lieu dès l'année dernière, et qui se continuent avec succès dans celle que nous parcourons ; mais toutes les semaines à peu près, les professeurs des diverses branches de l'histoire naturelle conduisent leurs élèves dans les salles qui en renferment les collections, pour leur démontrer les objets qu'ils ont décrits dans leurs leçons ordinaires. A l'enseignement ils joignent l'exemple, et c'est un complément nécessaire dont notre instruction académique avait été privée jusqu'à ce jour<sup>2</sup>. »

.  
.

Dans ce Musée, l'antiquité a sa place marquée à côté des sciences naturelles, place fort modeste assurément. Peut-

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> rapport, 1820.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 16.

être ne l'aurait-elle même point obtenue, si Boissier n'avait défendu la cause de cette discipline à laquelle il s'est voué depuis longtemps. En 1815 déjà, il fait à l'Académie des cours sur l'archéologie ; il écrit en 1824 son « Précis d'Antiquités grecques », et son « Précis d'Antiquités romaines », d'après Schaaf ; il est chargé officiellement en 1830 d'une « chaire pour les antiquités grecques et latines dans les études préparatoires et pour l'archéologie dans celles de faculté » ; il prononce son « Discours sur les progrès de l'archéologie et sur la direction principale qu'il convient de donner à cette étude », aux promotions du Collège, en 1837 ; il est un des fondateurs de la Société d'Histoire et d'Archéologie, en 1838. Il étudie maint objet du Musée<sup>1</sup> ; il les recherche sur le terrain<sup>2</sup>. En un mot, il comprend la valeur de l'archéologie, non plus seulement en érudit curieux, mais en homme de science. « L'étude de l'archéologie, dit-il en 1837, qui joue un rôle important dans les principales universités et académies de l'Europe, n'obtenait, il y a peu d'années encore, aucune place dans notre enseignement public. On s'y bornait à donner, occasionnellement, en interprétant les auteurs classiques, quelques notions décousues des antiquités grecques et romaines, indispensables pour l'intelligence de ces auteurs ; mais ces notions ne se rattachant à aucun système régulier, à aucune méthode suivie, ne présentaient point les rapports qui doivent exister entre elles ; elles ne faisaient pas connaître l'esprit qui avait dirigé les grands ouvrages de l'art, présidé aux institutions religieuses, politiques et civiles dont elles rendaient un compte imparfait, et par conséquent, elles ne

<sup>1</sup> Ex. L'Ammon Panthée, figurine égyptienne en bronze au Musée de Genève, comm. Soc. Hist., 1838 ; *Mémorial de la Soc. d'Hist.*, p. 25.

<sup>2</sup> Ex. Briques antiques trouvées dans les environs de Landecy et canal antique trouvé à Landecy même ; comm. Soc. Hist., 1838 ; *Mém. Soc. Hist.*, I, p. 262, n° 1.

pouvaient laisser de traces profondes dans la mémoire des auditeurs, et moins encore leur inspirer pour elles un intérêt rélléchi' ».

Dès septembre 1818, l'administration s'occupe de la disposition des salles, et, aussitôt créé, le Musée Académique voit affluer les dons<sup>2</sup>, surtout abondants pour les séries d'histoire naturelle et de minéralogie ; on ne compte que sur la générosité des particuliers, et l'on s'interdit toute acquisition<sup>3</sup>. Les objets antiques sont peu nombreux, et, dit Boissier, « la salle des antiques n'existait encore qu'en projet à l'époque de notre premier rapport (1820)<sup>4</sup> ». Mais, avec le second (1822)<sup>5</sup>, on constate que les médailles se sont accrues, de 200 à 2000 environ, que la Bibliothèque Publique a déposé ses « curiosités », et que divers particuliers ont eu à cœur d'enrichir ces séries embryonnaires. « Nous venons de réunir à ces antiquités intéressantes pour notre ville, la majeure partie d'un produit d'une fouille faite tout récemment près de Saint-Genys, au pays de Gex, et qui consiste en anneaux, bracelets, ustensiles, etc.<sup>6</sup>. M. Duval de Morillon a augmenté notre petite collection de statues antiques : il nous a donné aussi de jolis vases étrusques, et M<sup>me</sup> Fazy-Becker y a joint un vase du même genre rapporté des environs d'Athènes, ce qui constate d'autant mieux l'origine

<sup>1</sup> *Discours*, p. 3

<sup>2</sup> *1<sup>er</sup> rapport*, 1820, p. 10

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>4</sup> *2<sup>me</sup> rapport*, 1822, p. 10 sq.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 10 sq.

<sup>6</sup> Sur ce trésor, actuellement au Musée d'Art et d'Histoire, cf. mon mémoire, *Les trésors gallo-romains d'orfèvrerie au Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, Rev. archéologique, 1921, II, p. 243 sq.

commune de ce genre de poterie ». Ce sont des objets itali-ques, des idoles égyptiennes, des figurines de terre cuite, un papyrus, deux momies de chats qui vont peut-être rejoindre la « main de momie » de la Bibliothèque Publique, deux vases funéraires étrusques, des lampes antiques, un modèle en liège du temple de Paestum, etc. Le troisième rapport (1823) continue cette énumération<sup>1</sup>, mais Boissier répète encore mélancoliquement que la salle des antiques « est, comme on doit s'y attendre, fort en arrière des autres collec-tions ». Cependant, il est plein de confiance en son avenir. « Ces diverses collections encore à leur berceau, ne sont tou-tefois que le prélude d'autres collections projetées, déjà même entamées<sup>2</sup>. Ce sont encore des fragments antiques d'Olbia, don de M<sup>me</sup> la comtesse de Langeron, des monnaies, dont le total est de 6100 environ, le modèle du Panthéon d'Agrippa, etc. Dès 1820, la Bibliothèque Publique cède au Musée Académique ses « curiosités » archéologiques et ethno-graphiques<sup>3</sup>, conservant toutefois son médaillier qui sera remis en 1825<sup>4</sup>, selon le désir de Boissier<sup>5</sup>. Nous retrouvons, dans les salles de la Grand'Rue, les documents que nous avons énumérés plus haut, « tels que figures romaines, des vases grecs nommés vulgairement étrusques, une patère et des bracelets trouvés à Reigny en Savoie, ce plat ou bassin découvert dans l'ancien lit de l'Arve, sur le compte duquel Abauzit, Montfaucon, Spon, etc., ont fait des recherches érudites et qu'ils se sont accordés, sans motifs suffisants, ce nous semble, à reconnaître pour un bouclier votif... Nous tenons aussi de la Bibliothèque Publique des instruments trouvés au pied de la Pierre du Niton, et qui paraissent

<sup>1</sup> P. 6, 19 sq.

<sup>2</sup> P. 19.

<sup>3</sup> 2<sup>me</sup> rapport, p. 11-2 ; BAULACRE, *Œuvres*, éd. 1857, I, p. XXV.

<sup>4</sup> CARTIER, *Notice et guide sommaire*, p. 34.

<sup>5</sup> 3<sup>me</sup> rapport, p. 19.

avoir été employés aux sacrifices qu'on faisait, en l'honneur du Dieu des Eaux, au milieu de notre beau lac<sup>1</sup> ».

Nous ne saurions suivre, d'année en année, les accroissements des séries antiques<sup>2</sup>; constatons cependant qu'ils sont lents, et qu'ils ne dénotent pas, de la part de l'administration, un grand intérêt archéologique, jusqu'au moment où le D<sup>r</sup> H. Gosse prendra la direction de ces collections, et les transformera entièrement. Des années entières s'écoulent pendant lesquelles elles demeurent stationnaires<sup>3</sup>; les préférences vont ailleurs.

. . .

Que voit l'archéologue dans ce Musée Académique de la Grand'Rue? Dès les débuts, une « salle des antiquités et de statistique ». Ce dernier terme signifie « les objets relatifs à ce qu'on appelle l'éthique, ou la statistique des peuples peu avancés dans la civilisation<sup>4</sup> », ce que nous appelons aujourd'hui l'« ethnographie », par exemple des armes de Caraïbes, des flèches, des objets chinois. Les antiquités, encore confondues avec l'ethnographie, ne forment qu'une section du Musée, et n'occupent qu'une salle. Vers 1853, on voit paraître la désignation « cabinet d'antiquités et médailles<sup>5</sup> » et, en 1866, celle de « collections archéologiques<sup>6</sup> ». Les documents sont arrangés au petit bonheur, sans système. Sans doute, en 1847, F. Soret<sup>7</sup> et Duval-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>2</sup> On en trouvera les listes annuelles dans : *Mémorial des Séances du Conseil municipal : Comptes rendus de l'Administration municipale*, surtout depuis 1844.

<sup>3</sup> Les rapports du Musée Académique ne portent aucune mention d'antiquités pour les années 1859-63. Cf. *Comptes rendus* de ces années.

<sup>4</sup> 3<sup>me</sup> rapport, p. 19; 2<sup>me</sup> rapport, p. 12; 1<sup>er</sup> rapport, p. 12.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1853, p. 42.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 1866, p. 59.

<sup>7</sup> Notice sur F. Soret (1795-1865), G. REVILLIOD, *Mém. Soc. Hist.*, XVI, 1867, p. 178 sq.

Plantamour les classent à nouveau, les étudient<sup>1</sup>, et font une place distincte à ceux qui ont une provenance locale<sup>2</sup>. Mais, avouons-le, cette réunion d'objets hétéroclites dans un espace restreint tient du « cabinet de curiosités » d'autrefois, plus qu'elle ne constitue un musée archéologique proprement dit.

Bientôt, les réclamations surgissent. En 1850, on se plaint au Conseil municipal du désordre de ces collections. « Nous avons bien un magasin de bric-à-brac, une boutique d'antiquités, où l'on voit toutes sortes de choses mêlées ensemble, des amphores, des momies, des clous romains, des statuettes, des armes de sauvages, des plumes de perroquets... Ce que l'on pourrait faire, ce serait de classer les objets, de mettre les antiquités d'un côté, les curiosités de l'autre<sup>3</sup>. »

Ne rendons pas les conservateurs responsables de cet état défectueux, auquel diverses causes contribuent. On ne comprend pas encore, malgré les efforts faits depuis près d'un demi-siècle par les successeurs de Boissier, l'impor-

<sup>1</sup> Diverses communications de Soret à la Société d'Histoire : Satyre en bronze trouvé près de Bonneville, 1832 ; *Mémorial S.H.*, p. 32 ; Notice sur les antiquités de Genève et des environs, 1838, *Mémorial*, p. 30 ; Objets antiques donnés à la Société par M. François Duval, 1838, *Mémorial*, p. 29 ; Vase en bronze trouvé aux environs d'Avenches, 1839, *Mémorial*, p. 35 ; Objets en cuivre trouvés à Avenches, 1840, *Mémorial*, p. 37 ; Dauphin en bronze, trouvé à Avenches, offert à la Société par M. Kuhne, 1842, *Mémorial*, p. 54 ; Notice sur quelques objets d'antiquités nationales conservés au Musée de Genève, 1847, *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 364 ; trouvailles archéologiques faites à Carouge, 1850, *Mémorial*, p. 80 ; Les antiquités romaines des environs de Carqueranne et d'Hyères, 1852, *Mémorial*, p. 88.

<sup>2</sup> Notice de Frédéric Soret sur le classement fait par lui des objets antiques du Musée relatifs à Genève, comm. Soc. Hist., 1847 ; cf. *Mémorial*, 1889, p. 68 ; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 365.

<sup>3</sup> *Mémorial C.M.*, 1850, VII, p. 262. Noter la persistance de ce terme « curiosités », jadis appliqué aux antiquités, et maintenant aux objets ethnographiques, qui ne sont pas encore matériel scientifique.

tance scientifique des séries archéologiques, et leur valeur éducative. En 1853, le conservateur relève comme un fait inouï leur utilisation pour l'enseignement, que préconisait déjà Boissier. « Le conservateur doit signaler ce fait que, pendant cette année, les collections ont acquis une sorte de valeur pratique qui n'avait pas encore dû faire le sujet d'une mention officielle. Non seulement plusieurs savants sont venus puiser dans ces collections des renseignements pré-



Fragment d'un sarcophage d'enfant. Eros jouant avec un masque de Silène.

cieux, copier un certain nombre de pièces rares, mais, à diverses reprises, des objets d'archéologie et d'ethnographie ont été empruntés par des professeurs donnant dans notre ville et en dehors de l'enseignement officiel des cours, soit sur l'histoire des Beaux-Arts, soit sur celle de mœurs et coutumes des peuples étrangers<sup>1</sup>. »

Les séries archéologiques souffrent aussi de vivre dans le

<sup>1</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1853, p. 52.

voisinage des collections d'histoire naturelle et de physique : car dès le début la principale préoccupation du Musée Académique a été d'enrichir de préférence ces dernières, qui, s'étendant, exigent de jour en jour une place plus grande. Elle leur est donnée au détriment de l'antiquité. En 1843-1844, pour loger des instruments de physique, on entasse dans la salle des antiquités les objets de « statistique ». « Il a résulté un désordre et une confusion déplorable. Mais les instruments de physique délicats réclamaient impérieusement un espace plus grand et abrité, et servent directement à l'instruction ; ils ont dû avoir la préférence sur des objets qui ne satisfont guère que la curiosité<sup>1</sup> ». En 1850, aucun changement n'est survenu, et on le constate amèrement : « Autrefois, il y avait deux salles, une pour les antiquités, et une pour les curiosités, mais à cause d'un manque de place, tout a été mis dans une où ces objets ont été empilés de la manière la plus grotesque, les curiosités avec les antiquités, ce qui présente un coup d'œil assez agréable, sans doute, mais peu scientifique<sup>2</sup>.

Cependant on demande, dès 1843, que les salles d'antiquités soient ouvertes plus souvent, et qu'elles deviennent plus accessibles au public<sup>3</sup> ; on voudrait développer le goût pour les antiquités<sup>4</sup>. A cela on objecte qu'elles sont peu plaisantes, « placées dans les caves<sup>5</sup> », et que le manque de place rend toute étude impossible<sup>6</sup>. Aussi songe-t-on un

<sup>1</sup> Rapport manuscrit du Musée académique, archives du Conseil administratif.

<sup>2</sup> *Mémorial C. M.*, VII, 1850, p. 262.

<sup>3</sup> *Ibid.*, I, 1843, p. 466 ; II, 1843, p. 161. VII, 1850, p. 261, 502.

<sup>4</sup> *Ibid.*, I, 1843, p. 466.

<sup>5</sup> *Ibid.*, I, 1843, p. 466.

<sup>6</sup> *Ibid.*, II, 1843, p. 227-8, 142 ; *Comptes rendus A. M.*, 1851, p. 38.

instant, en 1843, à transporter de nouveau à la Bibliothèque le médaillier et les antiquités<sup>1</sup>. Mais, dès 1838, surgit l'idée d'un nouveau bâtiment, où ces collections seront mieux exposées, et à l'aise<sup>2</sup>, et on le réclame dès lors maintes fois; on demande la création d'un Musée archéologique indépendant<sup>3</sup>. Ce vœu ne sera réalisé qu'en 1872; en attendant, les objets continuent à s'entasser dans le Musée Académique de la Grand'Rue.

Depuis 1818, l'administration du Musée a subi quelques modifications<sup>4</sup>. En 1820, il est devenu la propriété de la Ville<sup>5</sup>, qui délègue un représentant à la Commission administrative; c'est pendant longtemps le D<sup>r</sup> *François Mayor* (1779-1854), un des fondateurs du Musée, et adjoint à la direction dès les origines<sup>6</sup>. En 1851, une Commission, désignée par le Conseil administratif, remplace l'ancienne administration, et *Blavignac*<sup>7</sup>, chargé du cabinet des antiquités et des médailles<sup>8</sup>, est le premier conservateur officiel de nos séries archéologiques. Son nom fait date dans l'histoire de l'archéologie genevoise, qui lui doit d'importants travaux sur l'architecture sacrée, les mœurs, les monuments locaux, et nos collections lui ont plus d'une fois fourni la matière de ses travaux. On ne saurait toutefois user de ceux-ci sans pré-

<sup>1</sup> *Ibid.*, II, 1843, p. 227-8.

<sup>2</sup> *Ibid.*, I, 1843, p. 466; *Comptes rendus A. M.*, 1851, p. 38; 1870, p. 78; *Bedot et Cartier, op. l.*, p. 22.

<sup>3</sup> L. RILLIET, *De la fondation à Genève d'un Musée archéologique*, comm. Soc. Hist., 1838; *Mémorial S. H.*, 1889, p. 27.

<sup>4</sup> Sur l'administration du Musée Académique, *BEDOT et CARTIER*, p. 10, 15 sq.

<sup>5</sup> 2<sup>e</sup> rapport, 1822, p. 7; *BEDOT et CARTIER*, p. 14.

<sup>6</sup> FONTAINE-BORGEL, *Hermançe dès les anciens temps à nos jours*, 1888, p. 103-4; réélu par le Conseil Administratif en 1845. *Comptes rendus A. M.*, 1845, p. 42.

<sup>7</sup> Notice sur *Blavignac*, par l'abbé Fleury, in *Blavignac, La Cloche*, 1877.

<sup>8</sup> *Mémorial C. M.*, IX, 1852, p. 101; *Comptes rendus A. M.*, 1851, p. 38.

caution. Blavignac, comme ce fut souvent le cas chez nous, est un amateur d'archéologie, et non un professionnel, de là de nombreuses lacunes dans ses connaissances. Il est de plus partial, manque d'esprit critique, et son jugement est déformé par la croyance religieuse. Certaines de ses erreurs sont plaisantes, mais bon nombre de ses opinions sont celles d'un sectaire. Les coquilles percées, restes de colliers des tombeaux barbares découverts à la Balme, sont pour lui « une preuve sans réplique de l'antiquité de la sainte coutume des pèlerinages<sup>1</sup> ». Le missorium de Valentinien est une patène ecclésiastique, portant l'image du Christ au milieu des martyrs de la légion thébaine<sup>2</sup>. Sa haine du protestantisme lui fait déformer l'histoire : la sorcellerie est à Genève la conséquence de la Réforme<sup>3</sup>.

L'archéologie officielle fait de grands progrès avec le Dr *Hippolyte Gosse* (1834-1901)<sup>4</sup>. Déjà membre de la Commission du Musée, il est chargé des collections archéologiques en 1864, par le Conseil administratif, pour remplacer F. Soret, conservateur jusqu'en 1863. Un de ses premiers actes, conforme à son principe qu'un directeur de Musée ne peut posséder de collection privée, est d'unir les siennes à celles du Musée ; puis il commence le classement et le catalogue des séries, qui sont dans un grand désordre<sup>5</sup>. Sous son active

<sup>1</sup> BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 243.

<sup>2</sup> Sur cette interprétation, *Indicateur d'antiq. suisses*, 1920, p. 101.

<sup>3</sup> *Etudes sur Genève* (2), II, 1874, p. 226-7.

<sup>4</sup> Biographie : Cartier, *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 210 sq.; id., *Notice et Guide sommaire*, 1910, p. 29 sq.; *Patrie Suisse*, VIII, 1901, p. 72; D. PLAN, *Les collections du Dr Gosse, Nos anciens et leurs œuvres*, 1902, II, p. 9 sq.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1864, p. 57, 58; 1865, p. 50; GOSSE, *Le classement du Musée archéologique de la Ville*, *Comm. Soc. Hist.*, 1863; *Mémorial S. H.*, 1889, p. 136.

impulsion, les dons, très rares jusqu'alors, se multiplient, et la liste en devient longue dans les comptes rendus officiels, lui-même y participant en une large mesure<sup>1</sup>. Dès ce moment aussi, il étudie les objets qui lui sont confiés, et il en fait le sujet de nombreuses communications à la Société d'Histoire. En dehors du Musée, il pratique des fouilles. Mais Gosse ne donnera sa pleine mesure que quelques années plus tard, après le transfert des collections archéologiques dans le bâtiment des Bastions ; à la tête d'un musée devenu autonome, il pourra désormais se consacrer entièrement à son œuvre.

4. — *Le Musée archéologique dans le sous-sol  
de la Bibliothèque publique, au jardin des Bastions.  
De 1872 à 1910.*

Les documents archéologiques, à l'étroit dans le Musée Académique, empilés les uns sur les autres, mêlés à ceux de l'histoire naturelle, ne peuvent maintenant prospérer sans une transformation radicale. Il faut une scission qui détermine les champs respectifs, et un transfert dans des locaux plus appropriés. De son côté, la Bibliothèque Publique, logée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle dans le Collège, réclame une place devenue indispensable. Les anciens projets, dont on parle dès 1838, sont repris et menés à chef. En 1867, la Ville approuve les plans de la construction du Musée d'Histoire naturelle et de la Bibliothèque Publique dans le jardin des Bastions, et leur installation a lieu en 1871 et 1872. Les collections archéologiques ne sont pas oubliées ; on leur donne

<sup>1</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1864, p. 57

le sous-sol du bâtiment de la Bibliothèque Publique<sup>1</sup>, où elles sont transportées en 1872<sup>2</sup>. En même temps, les diverses collections, qui étaient régies par une administration commune, deviennent indépendantes les unes des autres, et l'autonomie du Museum d'Histoire naturelle, du Cabinet de Numismatique, du Musée Archéologique, est proclamée en 1871<sup>3</sup>. Cependant l'archéologie continue à unir son existence à celle de l'ethnographie jusqu'en 1901, date à laquelle É. Dunant transfère cette dernière au Parc Mon-Repos<sup>4</sup>, où elle constitue aujourd'hui le Musée ethnographique. Des lors, il existe un « Musée archéologique », dont le nom paraît pour la première fois officiellement en 1876<sup>5</sup>, bien que l'ancien terme « cabinet d'antiquités » persiste plus tard encore<sup>6</sup>.

Jusqu'en 1901, l'âme du Musée archéologique est H. Gosse, qui suit dans leur nouveau logis les collections dont il s'occupait déjà au Musée Académique, et qui est nommé conservateur en 1872. Il continue à les développer par ses dons et par ses fouilles, à les faire connaître par ses recherches. « On voit, dit le compte rendu, que c'est toujours le conservateur du Musée, M. Gosse, qui contribue principalement à enrichir nos collections<sup>7</sup>. » Il prépare un nouveau catalogue

<sup>1</sup> BEDOT et CARTIER, *op. l.*, p. 22 sq.

<sup>2</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1872, p. 111.

<sup>3</sup> BEDOT et CARTIER, p. 23; *Comptes rendus A. M.*, 1909, p. 41; CARTIER, *Notice et Guide sommaire*, 1910, p. 29, 34.

<sup>4</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1901, p. 419; 1909, p. 480; le parc Mon Repos venait d'être légué à la Ville par Philippe Plantamour (1816-1898); *Patrie Suisse*, 1898, V, p. 49; VI, 1899, p. 93.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 1876, p. 48.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 1882, p. 70.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 1887, p. 95.



Dieu de Viège

sur cartes<sup>1</sup>. Il crée des séries nouvelles, par exemple celles des terres cuites grecques, des vases noirs étrusques<sup>2</sup>, et il étend beaucoup les séries préhistoriques. S'il publie peu<sup>3</sup>, il multiplie ses communications à la Société d'Histoire; en un mot, il témoigne d'une activité très grande, qu'on aurait voulu un peu plus précise, moins hâtive, et souvent plus scientifique. Dès 1877 et 1878, le visiteur qui parcourt les salles du Musée archéologique<sup>4</sup> ne peut qu'apprécier les transformations. Aidé dans son œuvre, dès 1876, par *Élysée Mayor*, conservateur-adjoint<sup>5</sup>, Gosse est de nouveau seul en 1888, avec une commission spéciale<sup>6</sup> qui dès lors fonctionnera régulièrement; puis, à partir de 1894, *Émile Dunant* lui est attaché comme sous-conservateur<sup>7</sup>.

. . .

Conservateur du Musée archéologique, de la Salle des Armures, du Musée épigraphique, Gosse dirige à peu près toutes les collections antiques de Genève. A sa mort, en 1901, le principe de la direction unique est conservé, et *Jacques Mayor* est désigné comme « directeur des

<sup>1</sup> *Ibid.*, 1872, p. 111.

<sup>2</sup> *Comptes rendus*, 1909, p. 179.

<sup>3</sup> Liste de ses publications : *Catalogue des ouvrages publiés par les professeurs de Genève*, par Ch. Soret, 1896, p. 301; *Publications des membres actuels de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 1883, p. 52; id., 1<sup>er</sup> suppl., 1896, p. 71; CARTIER, *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 210 sq. Signalons : *Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève*, *Mém. Soc. Hist.*, IX; *Sur quelques représentations du vase encharistique*, 1894, etc.

<sup>4</sup> L. VAUCHER, *Une visite au Musée archéologique de Genève*, *Comm. Soc. Hist.*, 1878; cf. *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1886, p. 321; *Mémorial S. H.*, p. 201; L. VAUCHER, *Une promenade au Musée archéologique de Genève*, *comm. Soc. Hist.*, 1877; cf. *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 152.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1876, p. 48.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 1888, p. 91.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 1894, p. 98, 100.

collections historiques de la Ville », tandis que le Musée épigraphique est confié à *Émile Dunant*, la Salle des Armures à Bron-Dupin, et le Cabinet de Numismatique à Eugène Demole<sup>1</sup>.

En acceptant ses nouvelles fonctions, Mayor, qui est des 1900 directeur du Musée Rath<sup>2</sup>, doit abandonner son poste de conservateur du Musée Fol qu'il occupe dès 1894<sup>3</sup>. Sa grande compétence archéologique et artistique, ses nombreux travaux sur l'histoire et l'archéologie locales<sup>4</sup>, le désignent pour ce poste, que des circonstances malheureuses l'obligent à abandonner brusquement en 1901. Mais, pendant sa mission officielle, et avant déjà, les documents archéologiques du Musée ont plus d'une fois attiré son attention, et nous lui devons sur eux d'utiles publications<sup>5</sup>.

*Émile Dunant* (1871-1902)<sup>6</sup>, déjà sous-conservateur du Musée archéologique, en devient conservateur, à la mort de Gosse<sup>7</sup>, en même temps que du Musée Fol et du Musée épigraphique cantonal. Sa mort, survenue par accident en 1902, brise une activité scientifique qui se révèle déjà fructueuse pour nos collections; mais il a eu le temps de procéder à une scission nécessaire, celle des collections

<sup>1</sup> *Indicateur d'antiquités suisses*, III, p. 88; *Comptes rendus A. M.*, 1901, 118 p. 127.

<sup>2</sup> *Patrie Suisse*, VII, 1900, p. 92.

<sup>3</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1894, p. 101.

<sup>4</sup> Liste de ses travaux, *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 267 sq., jusqu'en 1900; signalons, *L'Ancienne Genève, L'art et les monuments*, 1896; *Fragments d'arch. genevoise*, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, I, p. 64 sq.; II, 1898-1904, p. 55 sq.

<sup>5</sup> Ex. *Anneaux mérovingiens du Musée de Genève*, *Rev. arch.*, 1893, II, p. 88 sq.; *Indicateur d'antiquités suisses*, VI, 1904-5, p. 198 sq., *Aventicensia*; *Fragments d'arch. genevoise*, passim. etc.

<sup>6</sup> *Biogr.*; *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 305 sq.; *Patrie Suisse*, IX, 1902, p. 219; DUNANT, *Catalogue des séries gallo-romaines*, 1909, p. 3-6; ROGET, *Emile Dunant, historien suisse, notice biographique*.

<sup>7</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1901, p. 116, 127.

ethnographiques d'avec les séries archéologiques, de transférer les premières au Parc Mon-Repos, et d'élaborer le Catalogue du Musée épigraphique, édité quelques années plus tard<sup>1</sup>.

. . .

Au décès de Dunant, en 1902, et au départ inopiné de Mayor, en 1901, *Alfred Cartier* (1854-1921)<sup>2</sup> dirige le Musée Fol<sup>3</sup> et le Musée archéologique, dont il est nommé conservateur en 1903<sup>4</sup>. Sans doute, Gosse a déjà mis de l'ordre dans le fouillis provenant du Musée Académique, mais il reste encore beaucoup à faire pour que ces collections soient organisées d'une façon vraiment méthodique et scientifique ; trop souvent les provenances sont omises, les inscriptions d'entrée sont sommaires et defectueuses, les faux voisinent avec les originaux. Il y a tout un travail de classement, de montage des objets, et de meilleure présentation dans les vitrines, que Cartier entreprend sans tarder, et les Comptes rendus témoignent du labeur considérable qu'il fournit, alors que les séries archéologiques sont encore dans le bâtiment du jardin des Bastions<sup>5</sup>. « A vrai dire, avoue-t-il<sup>6</sup>, nous ne possédions guère jusqu'ici qu'un dépôt où s'entassaient les objets d'antiquité ; il était, dans ces conditions, peu connu du public, et d'aspect rébarbatif pour tous ceux qui ne font pas de l'archéologie une étude spé-

<sup>1</sup> *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines*, 1909 ; liste de ses travaux jusqu'en 1900, *Bull. Soc. Hist.*, II, p. 250-52.

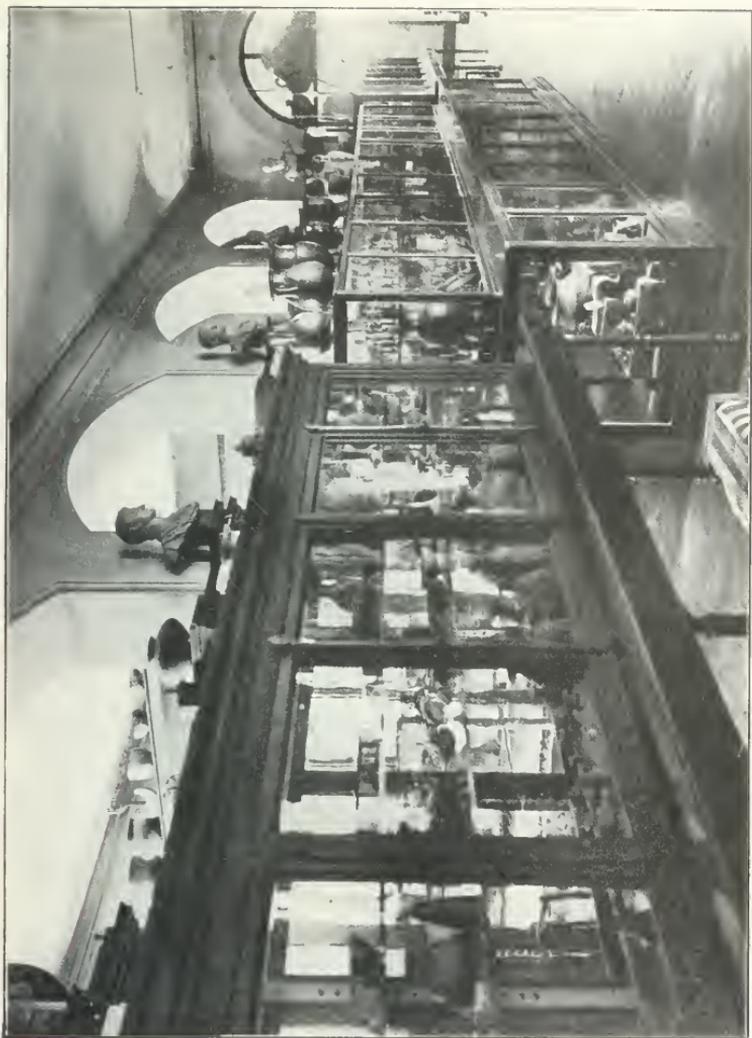
<sup>2</sup> Biographie : *Journal de Genève*, 9 et 11 juin 1921 ; *La Suisse*, 9 juin ; L. GAUTIER, *Archives suisses d'anthropologie générale*, 1921, IV, p. 275 ; S. RINAGLI, *Rev. arch.*, 1921, II, p. 179 sq. ; *Comptes Rendus A. M.*, 1921.

<sup>3</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1902, p. 124.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 1902, p. 412 ; 1903, p. 101 ; 1904, p. 94.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1903, p. 102 ; 1905, p. 113 ; *Journal de Genève*, 29 juillet 1904 ; *Indicateur d'antiquités suisses*, VI, 1904-05, p. 49-51.

<sup>6</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1904, p. 96.



Le Musée archéologique dans le sous-sol de la Bibliothèque Publique.

ciale. » Les nouvelles fonctions de Cartier l'engagent dès lors à orienter de plus en plus son activité érudite, dont il a donné maintes preuves antérieurement, vers l'archéologie, encore absente de ses publications en 1900<sup>1</sup>. Qu'on se rappelle ce Musée archéologique, dans le sous-sol de la Bibliothèque Publique; cette longue salle où le jour pénètre à regret; ces petites chapelles latérales, qui s'ouvrent sur un grand couloir central; cet encombrement de vitrines bondées d'objets! Certes, le labeur éclairé de Cartier apporte un ordre et une méthode qui manquaient auparavant; mais il faut, pour que nos collections archéologiques soient appréciées du public, et utiles aux érudits, qu'elles entreprennent un dernier voyage, et obtiennent des locaux plus dignes de leur valeur.

5. — *Le Musée archéologique dans le Musée d'Art et d'Histoire. (Depuis 1910.)*

Le manque de place se fait bientôt sentir, comme jadis au Musée Académique<sup>2</sup>. D'autres collections sont aussi à l'étroit: le Musée des Beaux-Arts, installé dans le Musée Rath<sup>3</sup>, et le Musée des Arts décoratifs, logé sommairement dans l'École d'Horlogerie<sup>4</sup>. Jusqu'alors, nos séries historiques sont abritées par des moyens de fortune dans des édifices destinés à d'autres usages: jusqu'en 1818 à la Bi-

<sup>1</sup> Publications de A. Cartier jusqu'en 1900, *Bull. Soc. Hist.*, II. 1898-1904, p. 236-37.

<sup>2</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1901, p. 118.

<sup>3</sup> CARTIER, *Notice et guide sommaire*, 1910, p. 25 sq.; A. BOUY, *Le Musée des Beaux-Arts de Genève*, *Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, 1913-14, p. 323 sq.

<sup>4</sup> CARTIER, *Notice*, p. 36.

bliothèque publique du Collège : jusqu'en 1872 dans l'hôtel du Musée Académique ; jusqu'en 1910 dans le sous-sol de la Bibliothèque Publique aux Bastions. Seuls, le Musée des Beaux-Arts et le Museum d'Histoire naturelle possèdent déjà



Tête juvénile de style phidiasque.

en propre leur résidence. De plus, tout est dispersé. Le Musée Fol est isolé dans l'hôtel de la Grand'Rue, et il paraît nécessaire de le rattacher aux collections archéologiques. La Salle des Armures est dans l'ancien Arsenal<sup>1</sup> ; le Cabinet de Nu-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 32.

numismatique n'a pas de demeure convenable. Ne faut-il pas réunir ce qui est ainsi disséminé, donner aux collections la place qui leur est nécessaire pour progresser ? Ne faut-il pas édifier un Musée qui leur soit exclusivement consacré ?

Des 1873, on songe à un nouveau Musée, mais exclusivement destiné à la peinture et à la sculpture ; les collections archéologiques, qui intéressent moins l'opinion publique, venant précisément d'obtenir un nouveau domicile dans la Bibliothèque Publique. Dès lors, la question du Musée existe, — abandonnée, reprise pendant de longues années où l'on discute les emplacements et les devis, — jusqu'en 1900, où le Conseil Municipal décide l'ouverture d'un concours « en vue de la construction d'un Musée central sur l'emplacement des Casemates ». Ce Musée doit comprendre non seulement les Beaux-Arts, ou encore, comme on l'admet depuis 1885, le Musée Fol et le Musée des Arts décoratifs, constitué cette année même, mais aussi les autres collections historiques, soit le Musée archéologique, la Salle des Armures, le Cabinet de Numismatique. Nous n'avons pas à retracer ici l'histoire de ces longues discussions, dont Cartier a donné un excellent résumé<sup>1</sup>. Commencé en 1903, le Musée d'Art et d'Histoire est solennellement inauguré en 1910. L'archéologie, dont le symbole orne la façade<sup>2</sup>, y a sa place prévue dans les grandes galeries du rez-de-chaussée supérieur<sup>3</sup>. Maintenant, ces antiquités si longtemps négligées, qui erraient de lieu en lieu, reçoivent la place qu'elles méritent ; elles se groupent en un ensemble homogène, grâce à l'apport

<sup>1</sup> CARTIER, *Notice*, 1910, p. 9 sq. . BOVY, *Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, 1913-15, p. 343-5.

<sup>2</sup> Enfants soulevant un voile qui recouvre un masque antique, sculpture de Ambien, *Patrie suisse*, XIV, 1907, p. 247.

<sup>3</sup> Vue de la salle gréco-romaine, *Patrie suisse*, XVII, 1910, p. 259, fig. ; de la galerie Fol, *ibid.*, p. 236, fig. ; CARTIER, *op. l.*, pl.

des collections Fol, qui abandonnent leur hôtel de la Grand'Rue ; seuls, les fragments architecturaux et les inscriptions de la Genève romaine doivent attendre jusqu'en 1913 leur admission dans la grande cour du Musée.

La tâche d'organiser ce nouvel ensemble et d'y distribuer judicieusement, en un court espace de temps, les collections diverses, n'est pas facile. Elle incombe à *A. Cartier* (1910-1921) qui ajoute maintenant à ses fonctions de conservateur des collections archéologiques, celles de « Directeur général du Musée d'Art et d'Histoire ». C'est à lui que nous devons l'arrangement actuel des séries archéologiques, qui se succèdent dès l'entrée dans leur ordre chronologique : âges de la pierre, du bronze et du fer ; civilisations égyptienne, assyrienne, chypriote, grecque, romaine. Les objets une fois placés, il faut continuer l'œuvre méthodique commencée dans les sous-sols de la Bibliothèque Publique, numérotter, mettre des étiquettes explicatives, monter les pièces suivant des procédés rationnels, les préserver de la destruction, dresser en un catalogue par fiches l'état-civil de chacune d'elles, qui permettra un jour la publication d'un catalogue général. Ce long et patient travail, Cartier le poursuit sans se lasser, et la Commission municipale du Compte rendu, qui veut en 1918 se rendre compte de l'organisation des collections archéologiques, ne peut qu'en féliciter sincèrement le directeur général<sup>1</sup>. Comme ses prédécesseurs, Cartier accroit les séries : grâce à lui, de nombreuses pièces entrent au Musée, par voie d'achat, par dons et legs, ou à la suite des fouilles qu'il entreprend en divers points du canton et

<sup>1</sup> *Compte rendu A. M.*, 1918, p. 25.

des environs; il commente plusieurs documents du Musée<sup>1</sup>, et prépare le précieux catalogue des poteries gallo-romaines, découvertes sur les Tranchées à Genève<sup>2</sup>.

B. — QUELQUES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES  
DONNÉES A LA VILLE OU ACQUISES PAR ELLE.

A cet ancien fonds qui s'augmente progressivement depuis le temps où il est conservé à la Bibliothèque Publique du Collège, viennent s'ajouter, en 1867, les collections archéologiques cantonales<sup>3</sup>, et, à diverses dates, des collections privées que la générosité de leurs possesseurs a cédées à la municipalité, ou qui ont été acquises par elle. Nous n'en citerons que les plus importantes.

6. — *Le Musée Fol. De 1872 à 1910.*

En 1871, Walter Fol (1832-1889) donne à la Ville de Genève les collections d'antiquités classiques et d'œuvres d'art moderne qu'il a constituées en Italie<sup>4</sup>. Arrivées de

<sup>1</sup> Ex. *Vases peints du Musée archéologique de Genève*, Rev. des ét. anciennes, 1908, p. 257 sq.; *Mobilier funéraire de quelques dolmens de la région des Cévennes au Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, ibid., 1911, p. 430 sq., etc.

<sup>2</sup> *Compte rendu A. M.*, 1918, p. 24.

<sup>3</sup> Cf. plus loin, n° 12, Le Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationales au Palais de Justice.

<sup>4</sup> Sur le Musée Fol, SCHNEIDER, *Un cabinet d'amateur en Suisse*, Gaz. des Beaux-Arts, 1875, 1, p. 367 sq.; *Rev. arch.*, 1875, 1, p. 271 sq.; DEONNA, *Catalogue des bronzes figurés*, p. 1, référ.; CARTIER, *Notice*, p. 37 sq.

Rome en 1872, elles sont immédiatement installées dans l'hôtel de la Grand'Rue, rendu vacant par le transfert des séries municipales dans le sous-sol de la Bibliothèque Publique<sup>1</sup>. L'ancien hôtel du résident de France continue donc en partie son rôle de Musée. L'aménagement, commencé en 1872, n'est entièrement terminé qu'en 1878, mais dès 1872 une rubrique spéciale note dans les Comptes rendus de la municipalité le mouvement de ce nouveau musée. Fol se propose surtout de fournir des documents d'études aux artisans et aux artistes, aux maîtres et aux élèves des écoles de dessin. « Les maîtres, dit-il, pourront y puiser, suivant leur convenance, les notions qui leur paraîtront le plus propres à appeler l'attention de leurs élèves sur les styles différents qui s'y trouvent représentés; les élèves y puiseront peut-être le goût d'études analogues. Le Musée offrirait un champ suffisant à leur activité<sup>2</sup>. » L'idée est excellente, et c'est, sous une forme un peu différente, celle qui avait incité Boissier à créer en 1818 la salle d'antiquités du Musée Académique, à l'usage des historiens : un Musée est un lieu d'études, et non seulement un endroit où l'on conserve les objets d'un passé mort. En 1875, Gosse constate toutefois que cet appel n'a guère été entendu<sup>3</sup>.

En abandonnant à la Ville la propriété des collections qui portent son nom, Fol ne s'en est pas entièrement désintéressé; il entreprend de 1873 à 1879 la publication du « Catalogue descriptif du Musée Fol<sup>4</sup> », et, de 1874 à 1878, celle des « Études d'art et d'archéologie<sup>5</sup> », où il commente et

<sup>1</sup> *Mém. Soc. Hist.*, XIX, 1877, p. 26-27; *Mémorial C. M.*, 1873, p. 30, 37; *Comptes rendus A. M.*, 1873, 50-51.

<sup>2</sup> *Le Musée Fol. Études d'art et d'archéologie*, I, 1874, p. V.

<sup>3</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1875, p. 60.

<sup>4</sup> 4 volumes, 1873-79.

<sup>5</sup> 4 volumes, 1874-78.

reproduit les œuvres les plus importantes. Il s'est aussi réservé le droit de désigner le conservateur. C'est tout d'abord *Hermann Hammann*<sup>1</sup>, graveur, auquel sont dues quelques planches des « Études d'Art », et quelques communications sur des objets du Musée; puis, lors de sa démission, *F. Burillon*<sup>2</sup>. En 1879, Fol cède ce droit à la Ville<sup>3</sup>, qui nomme successivement : *Émile Duval*, de 1882 à 1893<sup>4</sup>; *Jacques Mayor*, de 1893 à 1901<sup>5</sup>; *É. Dunant*, de 1901 à 1902; enfin *A. Cartier*, dernier conservateur pendant l'existence indépendante du Musée Fol. Car, en 1910, le Musée d'Art et d'Histoire recueille les séries Fol dans la galerie qui leur est spécialement consacrée<sup>6</sup>.

### 7. — La collection Étienne Duval.

Le genevois *François Duval-Tappfer* (1776-1854) a constitué une collection de tableaux et d'antiques à Saint-Petersbourg, où il est établi, dont il rédige lui-même en 1808 le catalogue manuscrit. Une grande partie, transportée à Genève en 1813, y est vendue au comte de Morny; quelques objets sont donnés à la Société d'Histoire<sup>7</sup>; mais la belle série de pierres gravées est conservée et passe entre les

<sup>1</sup> 1807-1875. Biographie: *Mém. Soc. Hist.*, XIX, 1877, p. 344-5.

<sup>2</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1875, p. 61.

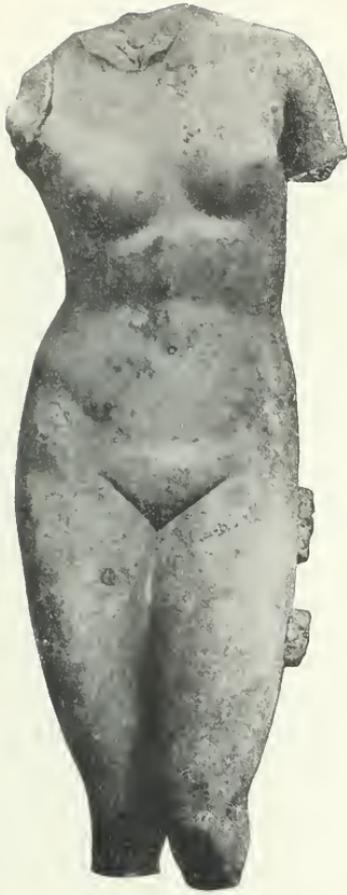
<sup>3</sup> *Mémorial C. M.*, 1880, 37, p. 54; *Comptes rendus A. M.*, 1879, p. 53.

<sup>4</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1882, p. 74. Auteur d'une communication à la Société d'Hist.: Un cylindre assyrien du Musée Fol, 1885. *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1886, p. 345; *Mémorial S. H.*, 1889, p. 234; *Rev. arch.*, 1885-6, p. 310 sq., *American Journal of arch.*, juin, 1886.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1894, p. 101.

<sup>6</sup> CARTIER, Notice, pl.; ci-dessus, p. 45.

<sup>7</sup> Duval-Tappfer donne en 1847 à la Société d'Histoire un « abraxas » de bronze, déposé au Musée, sur lequel il fait une communication: *Mémorial S. H.*, 1889, p. 68; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 365.



Torse d'Aphrodite.

main de son fils *Étienne Duval* (1824-1914)<sup>1</sup>. Comme son père, ce peintre est un amateur éclairé ; il possède dans sa campagne de Morillon une belle collection, qu'il lègue par testament au Musée d'Art et d'Histoire, où elle entre en 1914<sup>2</sup>. Grâce à sa générosité, l'archéologie s'enrichit de la série inédite de pierres gravées et de plusieurs marbres bien connus des archéologues<sup>3</sup>. Auparavant déjà, dès 1878, Duval fait don au Musée Rath d'un beau torse masculin<sup>4</sup> ; la même année, la Ville peut acquérir par son entremise un magnifique torse d'Aphrodite<sup>5</sup>, puis, en 1892, la statue dite Trajan<sup>6</sup>. Nous devons toutefois regretter que ces marbres antiques aient été attribués par le donateur au Musée des Beaux-Arts et non aux collections archéologiques auxquelles ils appartiennent logiquement. C'est aussi au Musée des Beaux-Arts que *Édouard Sarasin* lègue en 1917 un beau buste romain en marbre, où l'on reconnaît Caligula enfant<sup>7</sup>. Il serait préférable de pouvoir réunir à ces marbres ceux qui sont exposés dans les salles du musée archéologique, et de ne point disperser des monuments similaires.

<sup>1</sup> Sur la collection F. Duval, Bovy, *Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, 1913-14, p. 325-26 ; *Mém. Soc. Hist.*, IX, 1855, p. 459 ; RIGAUD, *ibid.*, VI, p. 421.

<sup>2</sup> Sur la collection E. Duval, *Comptes rendus A. M.*, 1914, p. 28-29 ; *Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, 1913-14, p. 342, p. 144 ; BAUD-BOVY, *La Salle Étienne Duval au Musée de Genève*, Semaine Littéraire, 1916, p. 193 sq.

<sup>3</sup> Étudiés par v. Duhn, *Arch. Anzeiger*, 1895, p. 49 sq. ; NICOLE, *Nos anciens et leurs œuvres*, 1908, p. 33 sq. ; *id.*, *Catalogue des sculptures grecques et romaines du Musée de Genève*, 1914, p. 16 sq. ; cf. encore, *Rev. arch.*, 1908, II, p. 173 et note ; 1910, II, p. 404 ; 1915, II, p. 325 ; 1919, IX, p. 98.

<sup>4</sup> *Annuaire des Beaux-Arts*, p. 144 ; NICOLE, *Catalogue*, p. 5 ; *Rev. arch.*, 1908, II, p. 172.

<sup>5</sup> NICOLE, p. 3 ; *Rev. arch.*, 1908, II, p. 171.

<sup>6</sup> NICOLE, p. 41 ; *Rev. arch.*, 1908, II, p. 172.

<sup>7</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1917, p. 135 ; NICOLE, *Catalogue*, p. 22 ; *Nos anciens*, 1909, IX, p. 21, pl. Sur la collection Sarasin, *Rev. arch.*, 1910, II, p. 404, référé.

8. — *Autres collections privées en partie incorporées aux collections municipales.*

D'anciennes collections connues remettent diverses pièces aux nôtres, soit directement, soit après quelques détours.

Des marbres de la célèbre collection formée en Italie par *Campana*<sup>1</sup> passent dans celle de Duval<sup>2</sup>; en particulier, le torse d'Aphrodite du Musée Rath est acquis par cette voie<sup>3</sup>. Plusieurs vases antiques de l'Ariana paraissent avoir été acquis par Gustave Revilliod de Campana, qui vécut quelque temps en 1864, à Genève, dans la misère<sup>4</sup>.

Les antiquités chypriotes réunies par *Cesnola* sont acquises en grande partie par le Metropolitan Museum de New-York<sup>5</sup>; une autre partie est remise par l'explorateur américain au gouvernement ottoman<sup>6</sup>; d'autres objets encore sont éparés çà et là. Quelques-uns passent entre les mains de *Castan-*

<sup>1</sup> Sur l'histoire de la collection Campana, BERTRAND, *Le musée Campana*, Rev. arch., 1862, V, 268 sq.; S. REINACH, *Esquisse d'une histoire de la collection Campana*, *ibid.*, 1905, p. 57 sq., 208 sq., 343 sq.; 1905, 6, p. 161 sq.; BESNIER, *ibid.*, 1906, p. 30 sq.; PERDRIZET ET JEAN, *La galerie Campana et le Musée Français*, 1907; de ROTHSCHILD, *Un document inédit sur l'histoire de la Collection Campana*, Rev. arch., 1913, II, p. 115; RÖHDEN-WINNEFELD, *Architectonische römische Terrakottenreliefs der Kaiserzeit*, 1911, I, p. 7-8.

<sup>2</sup> Rev. arch., 1905, 4, p. 344.

<sup>3</sup> Rev. arch., 1908, II, p. 171.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 1904, II, p. 199; 1910, II, p. 403.

<sup>5</sup> MYRES, *The Metropolitan Museum of art, Handbook on the Cesnola Collection of antiquities from Cyprus*, New-York, 1914; *Id.*, *Handbook of the Cesnola Collection*, New-York, 1917.

<sup>6</sup> NICOLE, *Catalogue des vases chypriotes du Musée de Constantinople*, 1906.

*Bey*<sup>1</sup>, genevois établi à Limassol en Chypre, qui constitue une collection d'objets chypriotes, statuètes de calcaire, vases, verreries, et qui l'accroît par le produit de ses propres fouilles faites dans l'île, principalement à Amathonte et à Curium, près des ruines du temple d'Apollon-Hylatès<sup>2</sup>. Gosse retient pour le Musée archéologique la série des vases chypriotes, « l'une des plus belles et des plus complètes que puisse offrir aujourd'hui le Musée » et divers autres objets<sup>3</sup>.

C. — AUTRES COLLECTIONS MUNICIPALES D'ANTIQUITÉS.

9. — *Les antiquités du Musée Ariana.*

En plus des séries archéologiques précédemment énumérées, la municipalité possède encore quelques antiquités qui font partie du Musée Ariana<sup>4</sup> et qui, par la volonté du testateur, ne peuvent en être distraites pour être incorporées au Musée d'Art et d'Histoire, comme il serait logique de le faire. On remarque surtout une belle collection de vases grecs et italiotes<sup>5</sup> ; on y retrouve la plupart des vases noirs étrusques, jadis conservés dans la pharmacie du couvent

<sup>1</sup> C'est du moins l'assertion de M. NICOLE, *ibid.*, p. 5 note 1 ; *Rev. arch.*, 1910, II, p. 406, note 2.

<sup>2</sup> POTTIER, *Bull. de Correspondance hellénique*, 1879, p. 93 sq., décrit quelques objets de cette collection.

<sup>3</sup> CARTIER, *Notice*, p. 30.

<sup>4</sup> MAYOR, *Notice sur M. Gustave Revilliod et le Musée Ariana*, Catalogue sommaire du Musée Ariana, 1895, p. XI.

<sup>5</sup> *Rev. arch.*, 1910, II, p. 403, référé.



Tête d'enfant provenant de Chypre.

de Santa Maria Novella à Florence<sup>1</sup>; c'est aussi une petite tête en marbre d'Aphrodite, que M. S. Reinach a récemment signalée aux érudits<sup>2</sup>.

#### 10. — *Musée de moulages.*

La Société des Arts, fondée en 1776, expose dans le bâtiment situé sous la Treille, sur la façade duquel on lit la devise « Artibus promovendis », une collection de moulages de sculptures antiques, instrument de travail nécessaire pour les classes de dessin qu'elle a créées. De ces moulages, un certain nombre existent encore aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts; d'autres sont conservés par le Musée des Beaux-Arts, et, après leur séjour dans un sous-sol du Musée Rath, occupent une place provisoire jusqu'en 1922 dans le Musée d'Art et d'Histoire<sup>3</sup>. A ce premier fonds viennent s'ajouter, à diverses époques, de nouvelles pièces<sup>4</sup>; celles de la collection universitaire<sup>5</sup>; celles du Musée Fol, torses du fronton d'Égine, comme ils étaient avant la restauration de Thorwaldsen<sup>6</sup>; quelques dons généreux, tels que ceux de MM. Milliet et Darier<sup>7</sup>, etc.<sup>8</sup>. En 1906, un artiste français qui vécut dans sa jeunesse à Genève et qui s'intéressa beaucoup à nos Musées, M. Paul Milliet, cède à la Ville un capital

<sup>1</sup> *Gaz. arch.*, 1879, p. 100; 1880, VI, p. 173.

<sup>2</sup> *Rev. arch.*, 1916, I, p. 416; *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 80; *American Journal of arch.*, 1916, p. 225. Elle pourrait provenir de l'ancienne collection Michel, fixé au XVIII<sup>e</sup> siècle à Madrid.

<sup>3</sup> A. BOVY, *Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, 1913-14, p. 330.

<sup>4</sup> RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts* (2), p. 298.

<sup>5</sup> De CRUE, *Collection de moulages de l'Université de Genève, Faculté des Lettres* (réunie par M. F. De Crue), catalogue imprimé, s. d.

<sup>6</sup> *Rev. arch.*, 1910, II, p. 412; 1915, I, p. 305 sq.

<sup>7</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1913, p. 12; *Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, p. 341

<sup>8</sup> *Rev. arch.*, 1910, II, p. 411; 1915, I, p. 305; 1919, IX, p. 100 sq.

de 12.000 francs dont les revenus seront après sa mort ( $\frac{1}{4}$  1918) consacrés à un musée de moulage, ou de sculpture comparée<sup>1</sup>. Une commission vient d'être désignée pour en étudier l'organisation et pour trouver les locaux spéciaux qui le recevront. Ce sera un utile complément de nos collections archéologiques et un instrument de travail pour tous ceux qui étudient l'art antique.

D. — LES MONUMENTS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ÉPIGRAPHIE  
ROMAINES.

L'histoire des fragments d'architecture et des inscriptions, trouvés sur le sol de notre canton, atteste, plus encore que celle des collections archéologiques, le peu d'intérêt que l'on témoigne pendant longtemps à ces restes de notre passé genevois, qu'ils permettent cependant seuls de reconstituer. Les petits objets, statuettes de bronze, monnaies, terres cuites, on les dépose dans des locaux où ils sont à l'abri des vols et des dégradations. Mais il semble que les pierres ne demandent pas de telles précautions, et qu'on peut les laisser à l'abandon. Ce n'est qu'à une date récente et pour répondre aux incessantes réclamations des érudits, que nos autorités se décident à leur assurer le minimum de soins compatible avec leur valeur<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Annuaire des Beaux-Arts en Suisse*, p. 158, 351; *Comptes rendus A. M.*, 1914, p. 136; Cartier, *Notice*, p. 27.

<sup>2</sup> Sur l'histoire des collections épigraphiques, MAYOR, *Le Musée épigraphique de Genève*, Rev. de Genève, 2 nov. 1889; ID., *Le Musée épigraphique*, Bull. Soc. Hist., I, p. 149 sq.; DUNANT, *Catalogue des séries gallo-romaines*, 1909, p. 7-10; FAZY, *Catalogue du Musée cantonal d'archéologie de Genève*, 1863, p. 3 sq.; DEONNA, *Le Musée épigraphique. Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 66 sq., référ.

II. — *Les documents épigraphiques épars dans la ville de Genève ; leur groupement au Musée Académique.*

(Jusqu'en 1861.)

Les antiquaires et les historiens anciens ont relevé soigneusement, on l'a dit, les inscriptions de notre cité, et Spon, Abauzit, nous en ont laissé la liste. Mais la plupart sont éparses çà et là, encastrées dans des murs. D'autres, par exemple celle de Brocchus, sont placées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle dans la cour de l'Hôtel de Ville<sup>1</sup>.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on songe à créer un Musée qui grouperait les inscriptions et les autres monuments de la Genève ancienne, et à en dresser le catalogue. La Société pour l'avancement des Arts s'en occupe en 1788, en 1789, sans résultat semble-t-il, puisqu'elle reprend la question en 1815 et en 1816<sup>2</sup>.

En 1818, le Conseil municipal dépose quelques pierres dans une des cours du Musée Académique qui vient de s'ouvrir, et cet embryon de collection va s'accroître peu à peu ; par exemple, lors de la démolition de l'Arcade du Bourg-de-Four, en 1840, des fragments romains sont remis par leur propriétaire, M. A. de la Rive, à l'Administration du Musée<sup>3</sup>. Mais on ne cherche pas encore à centraliser en ce lieu les pierres qui sont dispersées, et, en 1845, Rigaud en signale qui, provenant de l'Arcade du Bourg-de-Four, sont à l'abandon dans un chantier des Tranchées<sup>4</sup>. Deux ans après Blavignac fait la même constatation : « Tous les frag-

<sup>1</sup> BAULACRE, *OEuvres*, I, p. 202 ; MALLET, *Description de Genève*, 1807, p. 24 ; Spon, *Hist. de Genève*, éd. 1730, II, p. 371 sq.

<sup>2</sup> *Société pour l'avancement des Arts*, reg. II, p. 169 (séance du lundi 3 mars 1788 ; comité général du 12 janvier 1789) ; reg. IV, p. 356 (séance du 21 avril 1815) ; p. 375 (séance du 3 février 1816).

<sup>3</sup> *Mém. Soc. Hist.*, 1847, V, p. 91.

<sup>4</sup> *Ibid.*, IV, 1845, p. 23. note.

ments que je viens de décrire sont dans un état d'abandon déplorable; épars au bas des Tranchées, transportés d'un chantier à l'autre, leur nombre diminue chaque jour; des vingt-quatre blocs donnés par M. de la Rive, il n'en reste aujourd'hui que dix-sept; laissés à la disposition du premier venu, leur nombre ne peut que diminuer encore... Si une résolution sérieuse pour la conservation de ce qui reste encore n'est pas promptement prise, il est certain que dans peu de temps ces monuments intéressants, presque uniques souvenirs d'époques sur lesquels notre histoire se tait, seront anéantis<sup>1</sup>».

Bien plus, dans la cour du Musée, les pierres s'entassent en désordre. Les érudits s'en inquiètent. En 1838, à la suite d'une lettre de Caumont, Ed. Mallet et F. Soret demandent que l'on prenne des mesures pour la conservation des inscriptions dans la cour du Musée<sup>2</sup>. Mais on n'agit pas, et Rigaud s'en plaint amèrement: «Je dois signaler à cette occasion l'état de désordre du dépôt des monuments d'antiquités placés dans la cour du Musée. Nous entassons bien quelques débris, mais nous ne nous occupons pas assez de leur conservation<sup>3</sup>».

Nouvelles doléances, en 1845 et 1846, de Mallet et de Soret<sup>4</sup>, qui s'efforcent d'attirer l'attention de nos autorités; en 1847, de Blavignac<sup>5</sup>. A ces reproches, la municipalité répond par quelques mesures insuffisantes. Elle vote en 1845 une somme de 1000 francs pour l'arrangement définitif

<sup>1</sup> *Ibid.*, V, 1847, p. 94.

<sup>2</sup> De la conservation des inscriptions romaines qui se trouvent dans la cour du Musée, *Comm. Soc. Hist.*, 1838; *Mémorial S. H.*, p. 24.

<sup>3</sup> *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 25.

<sup>4</sup> MALLET et Soret, *Mesures à prendre pour la conservation des inscriptions romaines à Genève*, *Comm. Soc. Hist.*, 1845; *Mémorial S. H.*, p. 62; *mém. Soc. Hist.*, IV, p. 99-100; Mallet, *Des démarches à faire auprès de l'administration municipale au sujet de la conservation des pierres antiques*, *Comm. Soc. Hist.*, 1846; *Mémorial S. H.*, p. 66.

<sup>5</sup> *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, p. 94.

des marbres et des inscriptions du Musée<sup>1</sup>; elle songe à les transporter dans une cour voisine de la Bibliothèque Publique; de son côté, l'administration du Musée veut justifier ce lamentable état de choses en assurant que la question est à l'étude et ne dépend pas d'elle. « Il est question, dans l'intéressant mémoire de notre collègue M. l'ancien syndic Rigaud, sur l'histoire de l'art à Genève, de l'état de désordre où se trouvent les inscriptions antiques entassées dans les cours du Musée. Cet état n'avait point échappé à la sollicitude de l'administration, qui, d'accord avec une Commission de la Société d'histoire, s'était d'abord occupée du soin de réunir, dans un local fermé, ces précieux monuments épars jusqu'alors dans diverses parties de la ville, et exposés à toutes les chances possibles de détérioration. Plus tard, les mêmes corps ont fait plusieurs tentatives pour obtenir un emplacement convenable. Les projets relatifs à la construction de nouveaux bâtiments académiques, qui ont longtemps occupé le gouvernement, et les événements politiques qui en ont suspendu l'exécution, serviront à justifier l'administration du Musée de tout reproche de négligence. Depuis lors, et vers la fin de l'année 1844, le Conseil d'instruction publique et le Conseil administratif se sont occupés du même objet. La municipalité a fait espérer une allocation pour le placement définitif des marbres dans un local plus commode; une commission spéciale a été nommée pour donner suite à ce projet; elle a obtenu de la Société Économique la permission de transporter ces marbres dans une cour voisine de la Bibliothèque Publique, et tout nous fait présumer qu'aucun nouvel obstacle ne viendra prolonger le fâcheux provisoire dont on se plaint aujourd'hui<sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> *Ibid.*, IV, 1845, p. 314, n<sup>o</sup> 40.

<sup>2</sup> *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 99-100.

Nul n'est prophète dans son pays. Les doléances des érudits genevois seraient restées vaines, si la voix autorisée d'un épigraphiste étranger ne s'était jointe aux leurs. En 1854, Mommsen insère dans la préface de ses « *Inscriptiones Confoederationis helveticæ* » une note latine dont voici la traduction : « Il existe aujourd'hui des Musées épigraphiques dans toutes les localités où l'on a trouvé des inscriptions en nombre un peu considérable, et ces inscriptions sont partout soigneusement conservées, sauf à Genève, où le Musée épigraphique est dans un état que déplorent ses concitoyens et dont les étrangers se moquent ou s'indignent<sup>1</sup> ». Cette remarque est immédiatement commentée par les érudits genevois : Mallet<sup>2</sup>, Soret<sup>3</sup>, qui ont signalé ce triste abandon plusieurs années auparavant : elle est relevée, en même temps qu'à la Société d'Histoire, à l'Institut national genevois, dont l'existence commence<sup>4</sup>.

La municipalité semble s'émouvoir ; elle songe de nouveau à un bâtiment spécial. « Il serait convenable de classer les inscriptions dans un bâtiment affecté spécialement à cette destination. Le plan d'un portique, qui serait construit le long du mur de soutènement dans le Jardin des Plantes, a été étudié dans ce but. Les inscriptions seraient incrustées dans le mur, et seraient abritées et préservées par le toit du portique. Cette construction, qui coûterait 4000 francs environ, doit nécessairement être ajournée maintenant<sup>5</sup> ».

<sup>1</sup> Sur l'histoire des collections épigraphiques depuis ce moment, MAYOR, *Fragments d'arch. genevoise*, 1892, p. 90 sq. ; Id., *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-97, p. 149 sq. ; SEITZ, *ibid.*, II, 1898-1904, p. 402 sq. ; FAZY, *Catalogue du Musée cantonal d'archéologie*, 1863, p. 3-4.

<sup>2</sup> MALLET, *De la négligence apportée dans la conservation des inscriptions romaines à Genève, et de l'opinion de M. Mommsen à ce sujet*, *Comm. Soc. Hist.*, 1855 ; *Mémorial S. H.*, p. 102.

<sup>3</sup> F. SORÉ, *De la conservation des monuments épigraphiques*, *comm. Soc. Hist.*, 1855 ; *Mémorial S. H.*, p. 103.

<sup>4</sup> *Bull. Institut national genevois*, II, 1855, p. 319.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1855, p. 55.

Ce n'est donc qu'un projet que l'on est fermement décidé à ne point réaliser, et les rapports de 1857 se bornent à réitérer ce désir, tout en constatant une fois de plus la fâcheuse situation des pierres dans la cour du Musée Académique<sup>1</sup>.

12. — *Le « Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationales » au Palais de Justice (1861-1888).*

Le Musée Académique, où se trouvent les fragments d'architecture et les inscriptions, dépend de l'administration municipale qui se révèle impuissante. L'autorité cantonale, qui possède dans la cour de l'Hôtel de Ville quelques pierres, et, à la suite de fouilles, des objets archéologiques, entendant de tous côtés s'élever ces plaintes, est amenée à s'occuper de cette question et à envisager la création d'un musée qui grouperait tous les documents du passé national. En 1851 déjà, Viridet propose à la municipalité de créer un « musée historique », réunissant les monuments relatifs à l'histoire de notre pays, actuellement épars et mal logés<sup>2</sup>. Ce projet, le Conseil d'État va le réaliser. Un arrêté fonde en 1857 le « Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationales », désignant comme emplacement provisoire une des salles du Bâtiment Électoral. Mais, après ce beau geste, on se repose. Bien que l'arrêté soit favorablement accueilli<sup>3</sup> et qu'en 1858 la « section des Sciences morales et

<sup>1</sup> *Mémorial C. M.*, 1857, p. 206.

<sup>2</sup> *Mémorial C. M.*, VIII, 1851, p. 202.

<sup>3</sup> J.-E. CELLÉRIER, *De l'arrêté récemment pris par le Conseil d'État relatif à la fondation d'un Musée cantonal d'antiquités nationales*, comm. Soc. Hist., 1857 ; *Mémorial S. H.*, p. 116.



Miroir étrusque à reliefs.

politiques, d'archéologie et d'histoire de l'Institut national genevois » soit priée de donner son préavis sur « les moyens propres à atteindre le plus promptement ce but<sup>1</sup> », on n'agit point. En 1860 seulement, la question est reprise à l'Institut, et, sur l'initiative de Vuy, une commission est désignée « pour donner un préavis sur les moyens d'organiser le mieux un Musée d'archéologie à Genève, et de déterminer approximativement le coût du premier établissement de ce Musée<sup>2</sup> ». Sur le rapport de cette commission, la section de l'Institut propose au Conseil d'État de fonder le Musée dans une salle vacante du Palais de Justice, à droite en entrant, et d'y employer aussi une salle du 2<sup>m</sup>e étage<sup>3</sup>. C'est ce qui est accordé; dès 1861, le Musée est installé dans le Palais de Justice<sup>4</sup>. De son côté, la Ville a cédé en 1857, à l'État, pour être placées dans le nouveau Musée, les pierres qui s'entassaient dans la cour du Musée Académique<sup>5</sup>; elle reconnaît que ses efforts ont été vains, que ces pierres « ne sont presque pas abordables pour le curieux, et que leur exposition à l'air et à l'humidité les détériore »; elle prévoit cependant qu'au cas où le Musée cantonal serait dissous, ou transporté hors de la ville, ces documents lui feront retour. Ils sont installés en 1861 dans le Palais de Justice<sup>6</sup>. M. Henry Fazy, (1842-1920), nommé conservateur

<sup>1</sup> *Bull. Inst. national genevois*, VIII, 1858, p. 136.

<sup>2</sup> *Ibid.*, XI, 1864 (1861-63), p. 57.

<sup>3</sup> *Ibid.*, XI, 1864 (1861-63), p. 66.

<sup>4</sup> H. FAZY, *L'installation dans une salle du Palais de Justice du Musée épigraphique*, comm. Soc. Hist., 1864; cf. *Mémorial S. II*, p. 126; id., *Rapport de la commission du Musée Cantonal, présenté à la Section des Sciences morales et politiques, d'Arch. et d'Histoire*, 1860, *Bull. Institut national genevois*, XI, 1864 (1861-63), p. 69 sq.; p. 229; id., *Mém. Soc. Hist.*, XIII, 1863, p. 129-30; observations de Golay, 1862, *Bull. Institut national genevois*, XI, 1864 (1861-63), p. 188.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1857, p. 61; *Mémorial C. M.*, 1857, XIV, p. 206 sq.

<sup>6</sup> Rapport de M. H. Fazy sur les antiquités récemment découvertes aux environs de Genève, sur l'installation dans une des salles du Palais de Justice du Musée cantonal d'archéologie, et sur le placement qui y a été effectué des inscriptions romaines déposées auparavant dans les cours du Musée Académique, 1861; cf. *Mém. Soc. Hist.*, XIII, 1863, p. 129-30.

du nouveau Musée en 1862, classe les séries mises sous sa garde, les étudie, et, en 1863, les décrit dans des communications faites à la Société d'Histoire<sup>1</sup>, et surtout dans son catalogue du musée cantonal<sup>2</sup>. Celui-ci n'est pas seulement épigraphique ; il comprend aussi des objets de l'archéologie locale : au rez-de-chaussée, avec les pierres, de la céramique, des monnaies, des fragments divers provenant des fouilles faites sur les Tranchées ; au second étage, les collections lacustres ; il promet, comme le dit la Revue archéologique, « d'être un des plus riches de l'Europe en armes et ustensiles des époques primitives<sup>3</sup> ».

Mais, dès 1867, l'État cède à la Ville les collections archéologiques proprement dites<sup>4</sup>, qui sont réunies à celles de la municipalité dans le Musée Académique ; en échange, la Ville confirme l'abandon déjà fait en 1857 des séries épigraphiques, et, de plus, donne à la Salle des Armures, propriété cantonale logée dans l'ancien arsenal, les armes qu'elle possède personnellement<sup>5</sup>. Cet échange, fort judicieux, permet de réunir à leurs séries naturelles les objets similaires alors partagés entre deux administrations. Mais le Musée du Palais de Justice, réduit aux seules pierres architecturales et écrites, n'est plus dès lors qu'un musée épigraphique, et il ne peut plus prétendre être, comme le désiraient les fondateurs, un musée « d'histoire et d'archéologie nationales », englobant toutes les activités de notre passé local.

Il végète dès lors dans l'oubli et le silence, sous la direction

<sup>1</sup> *Comm. Soc. Hist.*, 1863 ; cf. *Mémorial S. H.*, p. 135.

<sup>2</sup> FAZY, *Catalogue du Musée cantonal d'archéologie de Genève*, 1863.

<sup>3</sup> *Rev. arch.*, 1861, IV, p. 164.

<sup>4</sup> « Ces objets pour la plupart proviennent soit des stations lacustres de la Suisse de l'âge de la pierre, soit des découvertes gallo-romaines faites sur le plateau des Tranchées », *Comptes rendus A. M.*, 1867, p. 64.

<sup>5</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1867, p. 64.

de ses conservateurs : *H. Fazy*, de 1862 à 1866<sup>1</sup> ; *H. Gosse*, depuis 1866. Un jour vient, où le Palais de Justice réclame les locaux qu'il a concédés aux antiquités ; il lui faut de la place pour ses « violons », et l'on décide l'expulsion du Musée. Celui-ci quittera-t-il pour un logis meilleur ces salles où du moins les pierres sont à l'abri des intempéries ? Non, il va déchoir, et retrouver l'état précaire qui était le sien au Musée Académique.

13. — *Le Musée épigraphique dans une cour de la Bibliothèque Publique au jardin des Bastions.*  
(1888-1913.)

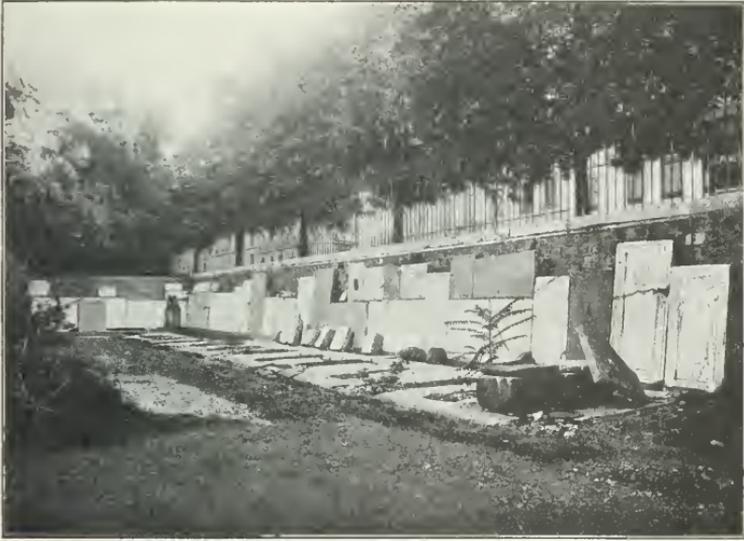
On le transfère en 1888 dans une cour basse et humide située le long de la rue de Candolle, derrière la Bibliothèque Publique au jardin des Bastions<sup>2</sup> ; seuls, quelques fragments trop minimes et quelques moulages, qui ne peuvent supporter ce rude séjour, demeurent par pitié au Palais de Justice, jusqu'en 1901, où on entasse les premiers « provisoirement » dans un réduit contigu au Musée archéologique, au sous-sol de la Bibliothèque Publique et les seconds au Parc Mon-Repos<sup>3</sup>. En 1889, Gosse s'efforce de mettre un peu d'ordre parmi ces pierres. Mais combien lamentable leur aspect ! Jetées pêle-mêle sous un auvent qui

<sup>1</sup> Biographie : *Journal de Genève*, 23, 24, et 27 décembre 1920 (27 décembre, L'œuvre historique d'Henry Fazy) ; liste de ses travaux jusqu'en 1900, *Bull. Soc. Hist.*, H, 1898-1905, p. 256 ; *Catalogue des publications des professeurs de l'Université*, p. 227.

<sup>2</sup> Th. DUFOUR, *Le transfert du Musée épigraphique dans la cour du bâtiment de la Bibliothèque Publique*, *Comm. Soc. Hist.*, 1889 ; *Bull. Soc. Hist.*, 1892-97, p. 18.

<sup>3</sup> DUNANT, *Catalogue*, p. 40.

les protège mal contre les intempéries, pierres romaines, dalles funéraires du moyen âge, souvent en molasse qui s'effrite, s'empilent de nouveau les unes sur les autres, comme dans un chantier de construction. Aucun soin, l'abandon le plus complet. Dans le tome XII du Corpus paru en 1888,



Le Musée épigraphique dans une cour de la Bibliothèque Publique, en 1915.

Mommsen constate avec satisfaction qu'on a enfin remédié à l'état déplorable qu'il signalait en 1854 ; il a trouvé, dit-il, lors de son passage à Genève en 1879, les inscriptions romaines à l'abri dans les salles du Palais de Justice. Il ne se doute pas qu'au moment où paraissent ces lignes, elles ne sont plus vraies ; l'eût-il su, ses reproches eussent été plus amers encore que précédemment. « Si Mommsen eût aperçu

le toit naguère percé de nombreuses gouttières qui les abrite au pied du mur de la rue de Candolle, derrière la Bibliothèque Publique, il se fût moqué ou indigné, en sa qualité d'étranger, de ce que nous déplorons comme citoyens. Heureusement que quelques réparations urgentes ont été faites à cette lamentable toiture, et l'on peut espérer que bientôt les plus anciens documents relatifs à cette ville trouveront un asile convenable et définitif dans le nouveau Musée archéologique<sup>1</sup>. Cet asile, ils l'attendront jusqu'en 1913, et, pendant ce temps, ils continueront à se détériorer, à se perdre même, sans qu'on s'en soucie. Dans le registre d'entrée du Musée épigraphique, M. Reber inscrit ces lignes que nous nous permettons de citer : « Comme au moment d'entrer en fonctions un inventaire manquait et que beaucoup de documents s'étaient probablement égarés, j'ai tenu à conserver une vue photographique de l'ensemble de ce pittoresque musée<sup>2</sup> ». Combien pittoresque certes, mais combien navrant et peu scientifique!

\*  
\*  
\*

A Gosse succèdent comme conservateurs : *Émile Dunant*, de 1901 à 1902 ; *P.-Ch. Strahlín*<sup>3</sup>, numismate et collectionneur (1864-1908), jusqu'en 1908<sup>4</sup> ; enfin *B. Reber*, auteur

<sup>1</sup> SEITZ, *Bull. Soc. Hist.*, II, 1903, p. 504.

<sup>2</sup> Vue de ce hangar, *Rev. arch.*, 1915, II, p. 324, fig. 15 ; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 66, fig. 8.

<sup>3</sup> *Patrie Suisse*, 1902, IX, p. 240.

<sup>4</sup> Biographie : E. DEMOLE, P. FR. CH. STROEHLIN *Gazette numismatique française*, XII, 1909 ; *Bull. Soc. Hist.*, III, 1908, p. 97 ; *Archives héraldiques suisses*, XXII, 1908, p. 67-68 ; *Indicateur d'antiquités suisses*, IX, 1907, p. 372 ; *Patrie Suisse*, XV, 1908, p. 79 ; liste de ses travaux, jusqu'en 1900, *Bull. Soc. Hist.*, II, p. 295 sq.

d'importantes découvertes archéologiques en Suisse et sur le territoire de notre canton, et de nombreuses publications sur les monuments de nos musées<sup>1</sup>.

. . .

14. — *Le Musée épigraphique dans la cour du Musée d'Art et d'Histoire. (1913.)*

En 1912 cependant, on décide de remédier à cette incurie; à la suite d'une convention passée entre l'Etat auquel appartiennent les pierres, et la Ville propriétaire du Musée d'Art et d'Histoire, on transfère la plupart de ces témoins du passé dans la grande cour centrale du Musée d'Art et d'Histoire, où ils reçoivent pendant les années 1913 et 1914 une place plus digne d'eux, et où ils sont désormais abrités par les vastes portiques<sup>2</sup>. La grande cour rappelle ces péristyles charmants des musées d'Italie; les statues et les inscriptions antiques y détachent leur blancheur sur les arbustes verts et les fleurs vives. Au centre chante la fontaine, avec l'enfant qui étreint le crocodile. Les monuments sont répartis sous les trois portiques; en entrant par la porte donnant accès à la galerie O, pour sortir par celle de la galerie E, on descend le cours du temps, passant des inscriptions et des fragments architectoniques de l'époque romaine aux sculptures du moyen âge et des temps les plus rapprochés de nous<sup>3</sup>.

. . .

<sup>1</sup> Bibliographie, liste des travaux: *Bull. Soc. Hist.*, II, p. 281 sq. (jusqu'en 1900); *Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs et privat-docents de l'Université de Genève*, VI, 1915; *Dictionnaire biographique international des écrivains*, etc., par H. Carroy, XVII, s. v. Reber.

<sup>2</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1912, p. 119; 1913, p. 143; 1914, p. 131; *Rev. arch.*, 1915, II, p. 325; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 67-68, fig. 9 et pl. VI, VII.

<sup>3</sup> Description du Musée épigraphique, *Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 66 sq.

15. — *Ce qu'il faut encore faire.*

Mais l'œuvre d'organisation se poursuit encore. La cour de la Bibliothèque Publique conserve jusqu'en 1922, sous l'auvent qui a été rétréci, les dalles funéraires de la Genève chrétienne, scellées contre le mur. Cette protection est insuffisante, et on a plus d'une fois déjà protesté contre cet état de choses, qui amènerait fatalement leur destruction à brève échéance<sup>1</sup>. Le petit Musée épigraphique et archéologique de la Cathédrale, remis en 1905 au Conseil administratif<sup>2</sup>, contient des documents intéressant la construction de Saint-Pierre, dont d'autres fragments ont été transportés dans la cour des Bastions, ou dans celle du Musée d'Art et d'Histoire. Celui-ci a reçu récemment les fragments importants qui avaient été déposés en 1901 dans un réduit en sous-sol de la Bibliothèque Publique<sup>3</sup>. Dès le début de 1922, la direction du Musée s'est donné pour tâche d'achever l'œuvre de centralisation lentement et péniblement poursuivie depuis un peu plus d'un siècle<sup>4</sup> ?

E. — DONS, ACHATS, FOUILLES.

Il serait trop long et fastidieux de signaler les nombreux apports, collections ou pièces isolées, qui sont venus enrichir les séries antiques depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On en

<sup>1</sup> DEONNA, *Que deviendra l'ancienne prison de l'Evêché ?* p. 30 sq., fig. 6.

<sup>2</sup> *Indicateur d'antiquités suisses*, VII, 1905-06, p. 56 ; DEONNA, *op. cit.*, p. 30.

<sup>3</sup> Ci-dessus, p. 64

<sup>4</sup> *Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 67-68 ; DEONNA, *op. cit.*, p. 30.



Relief archaisant.

trouvera l'énumération dans les comptes rendus officiels du Musée Académique, puis du Musée Archéologique<sup>1</sup>. De généreux particuliers donnent des objets, ou les lèguent par testament. Le Musée dispose de quelques crédits qui lui permettent des achats. Des amis de l'antiquité s'unissent pour les lui faciliter<sup>2</sup>. La Société d'Histoire et d'Archéologie lui cède en 1842 ses collections d'antiquités et de monnaies<sup>3</sup>. Enfin, n'oublions pas que la Société auxiliaire du Musée s'est donné pour tâche, depuis sa fondation, — et elle y a réussi maintes fois — d'accroître les séries archéologiques<sup>4</sup>.

Ce n'est jamais en vain que nos autorités comptent sur la générosité des particuliers ; grâce à elles nos collections se sont accrues, et nul doute que bien des monuments antiques, encore épars çà et là dans notre ville, parviendront un jour au Musée<sup>5</sup>.

. . .

Les fouilles apportent leur contribution. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les travaux de terrassement, de démolition, de construction, mettent au jour des antiquités qui sont retenues pour nos collections. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les démolitions des fortifications en ont libéré un grand nombre du sol et des murs où elles étaient engagées. Elles surgissent du plateau bouleversé des Tranchées ; en 1857, la Société d'Histoire nomme, pour étudier l'ensemble de ces fouilles, une Commission dont H. Fazy est le rapporteur.

<sup>1</sup> *Comptes rendus A. M.* ; *Mémorial C. M.* ; cf. CARTIER, *Notice*, p. 31.

<sup>2</sup> Ex. en 1865, souscription pour acheter les objets recueillis par le Dr Guillaume dans les palafites des Eaux-Vives, *Comptes rendus A. M.*, 1865, p. 52

<sup>3</sup> *Mém. Soc. Hist.*, II, p. 95 ; *Mémorial S. H.*, p. 49.

<sup>4</sup> Cf. *Comptes rendus* de la Société Auxiliaire du Musée, depuis 1897.

<sup>5</sup> Signalons divers marbres de l'ancienne collection Ed. Sarasin, *Rev. arch.*, 1910, II, p. 404, référ. ; NICOLE, *Catalogue des marbres*, p. 21 ; la belle Amazone des Jardins de Salluste, propriété de M. H. Darier, *Rev. arch.*, 1910, II, p. 404, référ. ; 1915, II, p. 325, référ.

Il y poursuit des travaux en 1859. En 1858, c'est la découverte au Bastion du Pin d'une cachette de faux monnayeurs. Dès ce moment, les autorités songent à prendre quelques mesures protectrices. « Des mesures ont été prises par le Conseil administratif pour sauvegarder les intérêts de notre collection d'antiquités nationales dans les découvertes que l'on pourrait faire à l'occasion de la démolition des fortifications »<sup>1</sup>. Mais des fouilles systématiques sont aussi entreprises, et non seulement guidées par le hasard des événements. Ce sont celles de Veyrier et d'autres lieux du Salève, avec une abondante moisson paléolithique; celles des stations lacustres des Eaux-Vives et des Pâquis, que la baisse des eaux en 1921 permet de contrôler... Un intéressant chapitre de notre histoire archéologique reste encore à écrire, celui des fouilles genevoises.

La loi promulguée en 1920 pour la protection des monuments historiques, à la suite de pressantes démarches de divers citoyens, prévoit que des fouilles ne pourront être désormais entreprises dans le canton sans l'autorisation de la Commission des Monuments historiques, et sans la surveillance de ses membres et de son secrétaire, qui porte le titre d'archéologue cantonal. Ce contrôle permettra à nos autorités de retenir aisément, pour nos collections, les pièces qui seraient dignes d'être conservées.

#### CONCLUSION.

Telles sont les péripéties de nos collections archéologiques actuellement réunies dans le Musée d'Art et d'Histoire. Nous avons vu comment elles se sont lentement accrues, en

<sup>1</sup> *Comptes rendus A. M.*, 1855, p. 55.

se fusionnant avec des séries similaires, officielles ou privées, en achetant, en recevant des dons; comment, tout d'abord confondues avec l'histoire naturelle, la numismatique, l'ethnographie, elles s'en sont séparées; comment elles ont changé à plusieurs reprises de locaux.

Une autre étude plus étendue montrerait leur importance, leur valeur scientifique; elle décrirait les fouilles qui nous ont fait connaître notre passé et accru les séries archéologiques; elle énumérerait les publications, les catalogues, les mémoires, les communications orales des sociétés, faites par des érudits genevois ou étrangers, auxquelles nos monuments se sont prêtés; elle retracerait aussi l'histoire des études archéologiques à Genève, au sein des sociétés savantes, ou dans l'enseignement officiel. Mais nous n'avons voulu écrire ici qu'un chapitre de ce sujet général, que nous espérons aborder ultérieurement.

---

CONSERVATEURS DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES  
ET ÉPIGRAPHIQUES.

---

COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES  
DE LA MUNICIPALITÉ

*Au Musée Académique*  
(1818-1872),

Commission jusqu'en 1851,  
dont le recteur de l'Univer-  
sité est président; vice-pré-  
sident H. Boissier, de 1820  
à 1845. Pas de conserva-  
teur.

BLAVIGNAC, 1851-1854.

F. SORET, jusqu'en 1863.

H. GOSSE, 1864-1872.

*A la Bibliothèque Publique.*  
(1872-1910).

H. GOSSE, 1872-1901.

E. DUNANT, 1901-1902.

A. CARTIER, 1902-1910.

*Au Musée d'Art et d'His-  
toire* (depuis 1910).

A. CARTIER (1910-1921).

MUSÉE CANTONAL

*Au Palais de Justice*  
(1861-1888).

CHAMPURY, 1861.

H. FAZY, 1862-1866.

H. GOSSE, 1866-1888.

*Dans une cour de la Biblio-  
thèque Publique*  
(1888-1913).

H. GOSSE, 1888-1901.

E. DUNANT, 1901-1902.

P. STREHLIN, 1902-1908.

B. REBER, 1908-1913.

*Au Musée d'Art et d'His-  
toire* (partiellement  
depuis 1913).

B. REBER, depuis 1913.

MUSÉE FOI.

*A la Grand'Rue (1872-1910).*

H. HAMMANN, 1872-1875.

F. BURILLON, 1875-1882.

E. DUVAL, 1882-1893.

J. MAYOR, 1894-1901.

E. DUNANT, 1901-1902.

A. CARTIER, 1902-1910.

*Au Musée d'Art et d'Histoire.*

A. CARTIER, 1910-1921.

---

## TABLE DES MATIERES

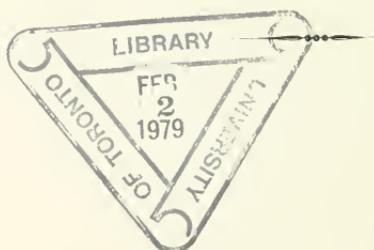
---

	Pages
AVANT-PROPOS . . . . .	3
1. L'éveil de la curiosité archéologique à Genève . . . . .	4
A. — LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE LA MUNICIPALITÉ.	
2. Les « curiosités » de la Bibliothèque Publique, jusqu'en 1818 . . . . .	11
3. Les antiquités au Musée Académique, De 1818 à 1872 . . . . .	21
4. Le musée archéologique dans le bâtiment de la Bibliothèque Publique, au jardin des Bastions. De 1872 à 1910 . . . . .	35
5. Le Musée archéologique dans le Musée d'Art et d'Histoire. Depuis 1910 . . . . .	42
B. — LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DONNÉES A LA VILLE OU ACHETÉES PAR ELLE.	
6. Le Musée Fol. De 1872 à 1910 . . . . .	46
7. La collection Etienne Duval . . . . .	48
8. Autres collections privées en partie incorporées aux collections municipales . . . . .	51
C. — AUTRES COLLECTIONS MUNICIPALES D'ANTIQUITÉS.	
9. — Les antiquités du Musée Ariana . . . . .	52
10. — Le musée de moulages . . . . .	54
D. — LES MONUMENTS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ÉPIGRAPHIE ROMAINES.	
11. Les documents architecturaux et épigraphiques épars dans la ville; leur groupement au Musée Académique, jusqu'en 1861 . . . . .	56

	Pages
12. Le «Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationales» au Palais de Justice. De 1861 à 1888 . . . . .	60
13. Le «Musée épigraphique» dans une cour de la Bibliothèque Publique au jardin des Bastions. De 1888 à 1913 . . . . .	64
14. Le Musée épigraphique dans la cour du Musée d'Art et d'histoire. 1913-1914 . . . . .	67
15. Ce qu'il faut encore faire . . . . .	68

E. — DONS, ACHATS, FOUILLES.

CONCLUSION . . . . .	71
----------------------	----







PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

N  
5336  
S95G43

Deonna, W. (Waldemar)  
Histoire des collections  
archéologiques de la ville de  
Genève

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 12 07 19 06 020 5